



CNEP-BANQUE:

# Ouverture aujourd'hui de 11 nouveaux guichets dédiés à la Finance islamique

page 3

# ED DIWAN



Quotidien national d'informations culturelles - Lundi 27 Novembre 2023 - Prix : 15 DA Tirage 2000

ALLOCATION CHÔMAGE :

## Plus de 1,98 million de bénéficiaires



page 3

Actualité



PLUSIEURS DOSSIERS  
SERONT TRAITÉS:  
Le président  
de la République  
préside une réunion  
du Conseil

2

Le président  
de la République  
présente  
ses condoléances suite  
au décès de l'ancien  
ministre du Commerce  
Layachi Yaker

2

CONSEIL DE LA NATION:  
Une plénière  
aujourd'hui consacrée  
à la présentation  
et au débat des textes  
de loi relatifs à la presse  
écrite et électronique  
et à l'activité  
audiovisuelle

3

MARCHÉ DU TRAVAIL:

## Bientôt un service électronique permettant de consulter les spécialités de formation requises

p4

PLUSIEURS DOSSIERS SERONT TRAITÉS:

# Le président de la République préside une réunion du Conseil

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale préside, ce dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée, entre autres, au projet de loi réglementant les activités minières.

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi réglementant les activités minières, à des exposés relatifs à l'ouverture du capital de deux banques publiques, les conditions et modalités d'octroi du foncier industriel destiné à la réalisation de projets d'investissement, en sus de l'évaluation de l'opération d'indemnisation des marins-pêcheurs », indique la Présidence de la République sur son site internet.



## Le président de la République présente ses condoléances suite au décès de l'ancien ministre du Commerce Layachi Yaker

Le président de la République a adressé, samedi, un message de condoléances à la famille de l'ancien ministre du Commerce, Layachi Yaker, louant les qualités du défunt qui avait accompli ses missions avec dévouement et mérite. «C'est avec une profonde affliction que nous avons appris la disparition de Layachi Yaker, ancien ministre du Commerce, et

face à cette épreuve, nous ne pouvons que nous resigner à la volonté de Dieu», a écrit le président de la République. «Nous avons perdu en lui, un homme parmi les cadres de l'Etat, qui a assumé avec dévouement et mérite de hautes fonctions et responsabilités en tant qu'ambassadeur, parlementaire et ministre. En ces douloureuses circonstances, je vous adresse

mes condoléances les plus sincères et mes sentiments de compassion les plus profonds, priant Dieu Tout-Puissant de couvrir le défunt de Sa vaste miséricorde et de vous prêter patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons», lit-on dans le message du président de la République.

## Exercice sur le Poste de Commandement de la capacité régionale de l'Afrique du Nord

Un exercice sur le Poste de Commandement de la capacité régionale de l'Afrique du Nord, intitulé "Salam North Africa II" a été organisé du 18 au 25 novembre par la Base logistique de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord à Jijel (5ème Région militaire), indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre du renforcement de la disponibilité opérationnelle de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord et afin de rehausser les potentiels de planification conjointe entre les différentes composantes de la capacité, la Base logistique de la capacité régionale de l'Afrique du Nord, sise à Jijel en 5e Région militaire, a organisé du 18 au 25 novembre 2023 un exercice sur le Poste de Commandement de la capacité régionale de l'Afrique du Nord, intitulé 'Salam North Africa II',

précise la même source. La cérémonie de lancement de cet exercice, tenue le 23 novembre 2023, "a été supervisée par le Général-major Belkacem Hasnat, Chef du Département emploi-préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, en présence du secrétaire exécutif de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, Ahmed Hamida Tadjouri, ainsi que des membres du Commissariat de l'Union africaine et de cadres de la 5e Région militaire". "Cet exercice, auquel ont pris part les délégations des pays membres de la capacité, en l'occurrence l'Algérie, l'Égypte, la Libye et la République arabe sahraouie démocratique, s'est déroulé sur plusieurs étapes depuis la planification et la préparation jusqu'à l'exécution. Des étapes qui ont été marquées par un haut niveau de coordination entre les formations et les dé-

légations participantes, notamment en termes de planification conjointe entre les composantes de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord et d'exercice du commandement et du contrôle entre responsables et subordonnés", relève le communiqué. L'exercice du Poste de Commandement de la Capacité Régionale de l'Afrique du Nord "a été une opportunité d'apporter davantage d'expériences en termes de planification au profit des officiers et des cadres de la capacité, et de maîtriser les mesures juridiques et opérationnelles lors du déploiement des missions de soutien de la paix du Commissariat par l'Union africaine, leur permettant ainsi un parfait accomplissement des missions liées à l'instauration de la sécurité et de la paix au sein du continent africain", conclut la même source.

ARABIE SAOUDITE:

## Début à Djeddah des travaux du forum sur le rôle des médias dans l'incitation à la haine et à la violence

Les travaux du forum international sur "les médias et leur rôle dans l'exacerbation de la haine et de la violence: dangers de la désinformation et de l'impartialité" ont débuté, dimanche, à Djeddah en Arabie saoudite. Organisé par la Ligue islamique mondiale (LIM) et l'Union des agences de presse des pays de l'Organisation de la coopération islamique (UNA), ce forum réunit les principales agences de presse internationales et du

monde musulman, dont l'Agence Algérie Presse Service (APS), et d'éminents intellectuels et personnalités religieuses, du domaine juridique et des droits de l'Homme, ainsi que des responsables d'organisations internationales. Le forum examinera plusieurs axes dans le but de cerner "les lacunes enregistrées dans le traitement médiatique des questions internationales, notamment celles liées à la religion, de repérer l'impact négatif de

l'incitation et de la partialité dans le discours médiatique, et de sensibiliser à ses risques pour les sociétés humaines, dans le souci d'aboutir à une alliance internationale contre les dangers de la désinformation, de la partialité, et de la diffusion de la haine à travers le discours médiatique". Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général (SG) de la LIM, Mohammed Abdelkarim Al-Aissa, a mis en avant l'importance du thème de ce

forum notamment au vu des mutations dangereuses que connaît le monde, faisant allusion à la politique de deux poids deux mesures. Il a appelé à lutter contre ce principe de double standard, en témoignent les développements à Ghaza. Pour sa part, le ministre Ahmad Assaf, superviseur général des médias officiels de l'Etat de Palestine et président du conseil d'administration de l'Agence de presse palestinienne, a déclaré: "nier la réalité

est plus dangereux que la désinformation et la partialité, elles-mêmes". Il a ajouté que la cause palestinienne avait souffert de ce phénomène depuis plus de 50 ans en raison des pratiques des grandes agences de presse et d'autres médias qui mettent en évidence un seul point de vue ignorant les massacres commis contre le peuple palestinien, en témoignent les réseaux sociaux qui permettent des publications appelant à tuer les Palestiniens.

DÉCÈS DE AKLI HAMOUNI:

### La DG de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion suite au décès de l'ancien journaliste du quotidien El Moudjahid, Akli Hamouni. "La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente à la famille de l'ancien journaliste du quotidien El Moudjahid, Akli Hamouni, et à l'ensemble de la corporation médiatique, ses sincères condoléances les assurant de sa profonde compassion, priant Dieu le tout puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

MAHFOUD KAOUBI :

### «Il faut mettre en place un plan d'investissement local et national»

L'analyste expert en géoéconomie, Mahfoud Kaoubi, a souligné, ce dimanche, l'impératif d'accélérer la mise en œuvre des textes d'application destinés à accompagner la loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique, relevant du domaine privé de l'État, pour la réalisation de projets d'investissement. Et plaider pour la mise en place d'un plan d'investissement local et national. Le texte application du Code de l'investissement a mis trop longtemps pour être adopté, a estimé M. Kaoubi lors de son passage dans l'émission « L'invité de la rédaction » de la chaîne 3 de la Radio algérienne. « Personnellement, j'aurais aimé que ce texte soit promulgué au même moment de la promulgation du Code de l'investissement, du fait que c'est un élément qui fait partie de l'acte d'investissement », a-t-il argumenté. L'invité de la rédaction a fait remarquer que cette promulgation intervient une année et demie après la publication du Code d'investissement et le dispositif relatif à la gestion de l'investissement, souhaitant au passage que « sur le plan des opérations et de la mise en œuvre, cette attractivité sera une donnée vécue dans tous les jours et non pas uniquement un ajustement seulement sur le plan juridique ».

### Un plan d'investissement local et national est obligatoire

Sur un autre volet, M. Kaoubi a insisté sur l'impératif de la mise en place d'un plan d'investissement local et national. « Sans ce plan, l'AAPI (L'Agence nationale de développement de l'investissement, NDLR) va avoir énormément de difficultés pour assumer sa responsabilité du moment que cette opération de gestion du foncier industriel doit se faire en collaboration avec les secteurs concernés et les walis ». Pour l'interviewé, l'aspect "organisation" sera le facteur principal dans la réussite ou l'échec de la mission de l'AAPI dans sa gestion du foncier industriel. « Nous avons besoin d'une vision d'ensemble et d'un chef d'orchestre pour agir à travers des instruments, qui sont d'ailleurs cités dans le Code de l'investissement et le décret relatif à l'AAPI. Cet organisme sera l'instrument avec lequel on peut mettre en harmonie cette logique de répartition sectorielle et cette politique de développement », a-t-il indiqué.

ED-DIWAN

quotidien national d'informations  
Edité par EURL société seghir  
de communication  
Adresse : 04, Rue belhandouse  
abdolkader  
tel. : 041 33 03 29

**BUREAU D'ORAN :**  
12 BD DE L'ALN - ORAN  
**BUREAU D'ALGER :**  
Rue Larbi Ben M'Hidi  
- BT 08 - 2° étage  
**Directrice**  
**de la publication**  
FATIMA-ZOHRA  
SEGHIR

Impression : SIA  
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger  
DIFFUSION: eldjazairdoc.com  
POUR VOTRE PUBLICATION S'ADRESSERA :  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité :  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger  
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78  
/ 021 74 99 81  
Fax : 021 73 95 59  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

Le Site :  
www.fr.eddiwan.dz  
Email :  
contact@eddiwan.net  
esc.societe@gmail.com  
Tel : 0770 77 03 30  
0660 74 95 86  
FAX : 041 33 45 43

Les textes  
et les photographies  
envoyés ou remis  
à la rédaction ne peuvent  
être rendus ni faire  
l'objet d'aucune  
réclamation.  
Reproduction interdite  
de tout article  
sauf accord  
de la direction  
du journal.

CONSEIL DE LA NATION:

# Une plénière aujourd'hui consacrée à la présentation et au débat des textes de loi relatifs à la presse écrite et électronique et à l'activité audiovisuelle

Le Conseil de la nation tiendra, lundi, une séance plénière consacrée à la présentation et au débat de deux textes de loi relatifs à la presse écrite et électronique et à l'activité audiovisuelle, indique un communiqué de la Chambre haute du parlement.

Le Conseil de la Nation tiendra une séance plénière sous la présidence de Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, lundi, consacrée à la présentation pour débat du texte de loi relatif à la presse écrite et électronique par le représentant du Gouvernement, ainsi qu'à la présentation du rapport préliminaire de la commission de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme", précise le document. La séance sera consacrée également à "la présentation par le représentant du Gouvernement du texte de loi relatif à l'activité audiovisuelle et du rapport préliminaire de la commission de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme, suivie des interventions des sénateurs au sujet des deux textes et la réponse du représentant du Gouvernement", conclut le document.



ALLOCATION CHÔMAGE :

## Plus de 1,98 million de bénéficiaires

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb fait savoir, samedi à Alger, que le nombre des bénéficiaires de l'allocation chômage a atteint, jusqu'en octobre dernier, 1.985.186 bénéficiaires, rapporte l'agence APS. Présidant les travaux de la réunion nationale des directeurs d'emploi des wilayas, le ministre a précisé que 28.659 bénéficiaires de l'allocation chômage (d'un montant de 15.000 dinars par mois, ndlr) ont été placés dans des postes d'emploi depuis le lancement de ce dispositif ». Par ailleurs, M. Bentaleb a révélé le lancement prochain d'un service électronique appelé « Tawdjih » pour permettre aux catégories concernées par la formation de consulter les filières et les spécialités de formation requises sur le marché du travail. Le ministre a précisé que le secteur « compte lancer, dans les prochains jours, un nouveau service permettant d'adapter les offres de formation aux besoins du marché du travail, précisant qu'un programme électronique spécial appelé « Tawdjih » a été développé pour permettre aux catégories concernées par la formation de visualiser les filières et les spécialités de formation requises sur le marché du travail ». Il a rappelé que le secteur a développé 102 plates-formes numériques sur le portail sectoriel, ajoutant que l'Agence nationale de l'emploi a développé 37 services électroniques, dont la plateforme « Minha », qui a permis à l'agence de réguler et de gérer les listes des bénéficiaires du dispositif de l'allocation chômage, ainsi que la plateforme numérique « Wassit On-

line », pour concilier les demandes d'emploi avec les offres d'emploi. M. Bentaleb a affirmé que ces solutions numériques ont permis d'améliorer la qualité des prestations au niveau du service public de l'emploi et de réduire les motifs de déplacement des adhérents. Il a ajouté que la question de la réduction du chômage dans notre pays, notamment chez les jeunes, « fait l'objet d'un intérêt et d'un suivi particuliers de la part des autorités publiques, et cela, se traduit, a-t-il dit, par les efforts consentis pour renforcer les mécanismes de décollage économique qui constitue une source essentielle de création d'emplois et de richesses ». Il a salué les grands projets lancés par l'Etat depuis 2020, qui constituent, a-t-il souligné, une « base essentielle pour créer les activités économiques, accroître les opportunités de travail décet et renforcer le tissu économique à moyen et à long termes ». Le ministre a rappelé les décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir l'emploi et à renforcer le pouvoir d'achat des différentes franges de la société, telles que la décision d'intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale et l'institution de l'allocation chômage au profit des primo-demandeurs d'emploi. Il a, par ailleurs, affirmé que les efforts déployés ont permis de renforcer la mission de médiation dans le marché de l'emploi, relevant que « plusieurs placements dans le secteur économique ont atteint en 2023, jusqu'en octobre dernier, 292.823 dont 30.407

placements dans les wilayas du Sud ». Concernant le dossier des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, M. Bentaleb a souligné que « jusqu'au 20 novembre 2023, 322.702 bénéficiaires au total ont été intégrés dans des postes d'emploi permanents dans le secteur des institutions et administrations publiques », ajoutant que pour le secteur économique, 46.659 bénéficiaires ont été intégrés. Le ministre a indiqué, à ce propos, que les résultats enregistrés au cours des trois dernières années ont montré « une nette amélioration des services fournis par le service public de l'emploi, grâce à sa modernisation, à la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires, ainsi qu'à l'amélioration des outils de gestion ». A cette occasion, M. Bentaleb a insisté sur l'importance d'intensifier les efforts et les initiatives pour répondre aux attentes des citoyens, des jeunes en particulier, afin de les accompagner dans l'accès à l'emploi et de leur permettre de participer au processus de développement, appelant les directeurs régionaux de l'emploi et les responsables locaux des institutions relevant du secteur à « renforcer la transparence et l'intégrité » dans la gestion des offres et demandes d'emploi. Il a également appelé à une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens, en améliorant les prestations d'accueil, d'écoute et d'orientation des bénéficiaires dans tous les services liés à l'emploi, le citoyen devant être, a-t-il dit, au centre des priorités.

CNEP-BANQUE:

## Ouverture aujourd'hui de 11 nouveaux guichets dédiés à la Finance islamique



La CNEP Banque étend son réseau d'activité de la finance islamique à travers l'ouverture lundi de 11 nouveaux guichets répartis sur le territoire national, a indiqué dimanche un communiqué de cette banque publique. Cette expansion "témoigne de notre engagement à rendre la finance islamique accessible à un plus grand nombre de clients, renforçant ainsi notre ambition à offrir des solutions financières conformes aux principes de la Chariaa", selon la mêmes source. Ces guichets sont répartis sur les différents réseaux de la CNEP Banque, dans les wilayas d'Oran (l'agence Bir El Djir), Ghardaïa

(l'agence Tamanrasset), Tlemcen (les agences Sebdou et Ben Badis) et Annaba (l'agence El Kala). Il s'agit également de nouveaux guichets à Alger Est (les agences Reghaia, Les Vergers et Bab Ezzouar), Batna (l'agence Ain Touta), Blida (l'agence Ain Oussara) et Chlef (l'agence Ténès). L'ouverture de ces guichets vient s'ajouter à ceux déjà opérationnels, depuis novembre 2020, "plaçant ainsi la Banque au premier rang en matière de réseau de distribution avec un réseau de 96 guichets, dont une (01) agence exclusivement dédiée, répartis sur 45 Wilayas du pays", précise la même source.

ABDELALI HASSANI,  
PRESIDENT DU MSP:  
«Notre vision s'inspire  
de la Déclaration  
du 1er novembre 1954»

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) Abdelali Hassani Cherif a affirmé, samedi à Relizane, que la vision et les orientations de sa formation politique s'inspirent de la Déclaration du 1er novembre 1954. Présidant un séminaire de wilaya des structures et cadres du parti, M. Hassani a souligné que "le MSP fait de la Déclaration du 1er novembre un cadre politique à travers lequel le parti milite pour parachever le parcours des Martyrs et des Moudjahidine afin de réaliser les objectifs et le message de la Déclaration dans ses moindres détails". Il a ajouté que sa formation politique était pour "la consolidation des libertés dans le pays, qu'elles soient personnelles, collectives, politiques, partisanes, associatives ou médiatiques", notant que son mouvement estime que la liberté est "un point de départ et un acquis" de la Révolution de Novembre. Le même intervenant a également évoqué les massacres commis par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, saluant la position officielle de l'Etat dans le soutien à la cause palestinienne, ainsi que la solidarité et l'élan populaire des Algériens avec cette cause. Dans ce contexte, M. Hassani a déclaré: "la question palestinienne est une question centrale pour le Mouvement de la société pour la paix, qui soutient et lutte depuis sa création pour la liberté du peuple palestinien". Il a estimé que la trêve humanitaire actuelle "n'est qu'un passage vers un nouveau chapitre de la bataille pour la libération de la Palestine, et qui sera une occasion pour la résistance pour se repositionner sur le champ de bataille".

Le pétrole clôture  
en baisse

Les cours du pétrole se sont repliés, vendredi, sur un marché peu fréquenté, qui ne croit plus à une révision majeure des quotas de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses alliés de l'alliance Opep+. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a enregistré une baisse de 1,03%, clôturant à 80,58 dollars. De son côté, le West Texas Intermediate (WTI) américain pour la même échéance a perdu 2,02%, s'établissant à 75,54 dollars. La journée de négociation a été raccourcie à la Bourse de Chicago (CME) en raison du jour férié aux États-Unis (Thanksgiving) suivi d'un week-end. Depuis mercredi, les acteurs du marché ont tenté de décrypter les implications du report de la réunion ministérielle du groupe OPEP+ de dimanche à jeudi. Des sources, citées par l'agence AFP, avaient évoqué des « désaccords entre l'Arabie saoudite et des pays africains », alimentant initialement des spéculations sur une possible scission au sein du cartel. Cependant, ces inquiétudes semblent s'estomper, et les opérateurs perçoivent désormais une maintien de la cohésion au sein de l'OPEP+. Daniel Ghali de TD Securities a souligné que la crainte de voir des membres africains quitter l'alliance a été écartée. Selon Barbara Lambrecht de Commerzbank, les membres ayant déjà réduit leur production devraient prolonger leur engagement, mais aucune nouvelle réduction n'est anticipée. Elle estime toutefois que l'OPEP+ devrait signaler sa volonté d'agir en cas de fléchissement de la demande dans les mois à venir. L'analyste met en garde contre une contraction supplémentaire des volumes dès maintenant, soulignant que cela « laisserait peu de marge au groupe dans l'hypothèse où la conjoncture continuerait à se détériorer ». Elle évoque la possibilité que si les niveaux de production actuels sont maintenus jusqu'en 2024, les prix pourraient encore baisser en raison de l'absence d'efforts supplémentaires. Daniel Ghali de TD Securities n'exclut pas la possibilité d'une diminution additionnelle de la production de l'Arabie saoudite, soulignant que le pays a eu tendance à surprendre le marché ces dernières années. Il note que la part de marché des Saoudiens n'a jamais été aussi basse depuis le début de l'ère moderne, mais ils semblent prêts à maintenir des prix élevés, même au détriment de revenus potentiels.

# Bientôt un service électronique permettant de consulter les spécialités de formation requises sur le marché du travail

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a révélé, samedi à Alger, le lancement prochain d'un service électronique appelé "Tawdjih" pour permettre aux catégories concernées par la formation de consulter les filières et les spécialités de formation requises sur le marché du travail.

Présidant les travaux de la réunion nationale des directeurs d'emploi des wilayas, le ministre a précisé que le secteur "compte lancer, dans les prochains jours, un nouveau service permettant d'adapter les offres de formation aux besoins du marché du travail, précisant qu'un programme électronique spécial appelé "Tawdjih" a été développé pour permettre aux catégories concernées par la formation de visualiser les filières et les spécialités de formation requises sur le marché du travail". Il a rappelé que le secteur a développé 102 plates-formes numériques sur le portail sectoriel, ajoutant que l'Agence nationale de l'emploi a développé 37 services électroniques, dont la plateforme "Minha", qui a permis à l'agence de réguler et de gérer les listes des bénéficiaires du dispositif de l'allocation chômage, ainsi que la plateforme numérique "Wassit Online", pour concilier les demandes d'emploi avec les offres d'emploi.

M. Bentaleb a affirmé que ces solutions numériques ont permis d'améliorer la qualité des prestations au niveau du service public de l'emploi et de réduire les motifs de déplacement des adhérents. Il a ajouté que la question de la réduction du chômage dans notre pays, notamment chez les jeunes, "fait l'objet d'un intérêt et d'un suivi particuliers de la part des autorités publiques, et cela, se traduit, a-t-il dit, par les efforts consentis pour renforcer les mécanismes de décollage économique qui constitue une source essentielle de création d'emplois et de richesses". Il a salué les grands projets lancés par l'Etat depuis 2020, qui constituent, a-t-il souligné, une "base essentielle pour créer les activités économiques, accroître les opportunités de travail décent et renforcer le tissu économique à moyen et à long termes". Le minist-



tre a rappelé les décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir l'emploi et à renforcer le pouvoir d'achat des différentes franges de la société, telles que la décision d'intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale et l'institution de l'allocation chômage au profit des primo-demandeurs d'emploi.

Il a, par ailleurs, affirmé que les efforts déployés ont permis de renforcer la mission de médiation dans le marché de l'emploi, relevant que "plusieurs placements dans le secteur économique ont atteint en 2023, jusqu'en octobre dernier, 292.823 dont 30.407 placements dans les wilayas du Sud". Concernant l'allocation chômage, le ministre a indiqué que "le nombre des bénéficiaires a atteint, jusqu'en octobre dernier,

1.985.186 bénéficiaires, ajoutant que 28.659 bénéficiaires ont été placés dans des postes d'emploi depuis le lancement de ce dispositif". Concernant le dossier des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, M. Bentaleb a souligné que "jusqu'au 20 novembre 2023, 322.702 bénéficiaires au total ont été intégrés dans des postes d'emploi permanents dans le secteur des institutions et administrations publiques", ajoutant que pour le secteur économique, 46.659 bénéficiaires ont été intégrés. Le ministre a indiqué, à ce propos, que les résultats enregistrés au cours des trois dernières années ont montré "une nette amélioration des services fournis par le service public de l'emploi, grâce à sa modernisation, à la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires, ainsi qu'à l'amélioration

des outils de gestion". A cette occasion, M. Bentaleb a insisté sur l'importance d'intensifier les efforts et les initiatives pour répondre aux attentes des citoyens, des jeunes en particulier, afin de les accompagner dans l'accès à l'emploi et de leur permettre de participer au processus de développement, appelant les directeurs régionaux de l'emploi et les responsables locaux des institutions relevant du secteur à "renforcer la transparence et l'intégrité" dans la gestion des programmes, en particulier la gestion des offres et demandes d'emploi. Il a également appelé à une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens, en améliorant les prestations d'accueil, d'écoute et d'orientation des bénéficiaires dans tous les services liés à l'emploi, le citoyen devant être, a-t-il dit, au centre des priorités.

## Signature de deux accords entre le CSJ et les ministères de la Pêche et de l'Agriculture

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a signé, jeudi à Oran, deux accords-cadre avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et celui de la Pêche et des Productions Halieutiques en vue de renforcer la coopération pour l'accompagnement des jeunes dans leurs projets privés et les intégrer davantage dans ces deux secteurs. Les deux accords ont été signés par le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, et le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, et le ministre de la Pêche et des Productions Halieutiques, Ahmed Bidani, en marge de la cérémonie d'ouverture de la 2ème édition du Forum des jeunes d'Algérie organisé par le CSJ. A cette occasion, M. Henni a mis l'accent sur l'importance de ces conventions, à la faveur desquelles, a-t-il soutenu, les jeunes s'impliqueraient davantage dans le domaine de l'agriculture, notamment face aux mutations géopolitiques et climatiques qui imposent de garantir la sécurité alimentaire aux pays afin de réaliser la sécurité nationale. Il a, à cette occasion, appelé les jeunes, notamment les diplômés de l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, à s'intéresser et à adhérer au secteur agricole en raison des opportunités d'investissement, des capacités et du soutien qu'il offre.

## Le ministère du Travail en passe d'actualiser les textes législatifs et réglementaires

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a affirmé, jeudi à Alger, que son ministère était en passe de procéder à une "actualisation globale" de l'ensemble des textes législatifs et réglementaires, dont la loi 04-19 relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi. Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales à plusieurs membres du Gouvernement, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, le ministre a précisé que le ministère s'apprêtait à procéder à "l'actualisation globale" de l'ensemble des textes législatifs et réglementaires nécessitant des amendements pour être en conformité avec toutes les évolutions, dont la loi 04-19 relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi". Il a indiqué que les éventuels amendements sont en cours d'enrichissement et d'examen pour "mieux ajuster" les aspects liés au contrôle des placements dans le monde de l'emploi. En réponse à une question sur l'emploi dans les régions du Sud, M. Bentaleb a indiqué que les pouvoirs publics ont pris "plusieurs mesures à l'effet de garantir la gestion transparente et stricte devant faciliter l'intégration des demandeurs de l'emploi", en sus "de renforcer le contrôle de l'emploi dans les wilayas du sud par la circulaire ministérielle du 12 septembre 2022". Le ministre a annoncé la création d'une plateforme numérique pour faciliter les opérations administratives entre les services de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et les organismes employeurs. Selon le ministre, ces mesures ont permis d'augmenter les placements dans le monde de l'emploi dans les wilayas du Sud de 33 % en 2023 par rapport à 2022. Par ailleurs, le ministre du Travail a affirmé que la nomenclature algérienne des métiers et emplois va contribuer à faciliter l'opération d'accès au monde de l'emploi.

## FINANCES:

### Le data center du secteur inauguré le 15 décembre

Le "Data center" du secteur des Finances qui regroupera toutes les informations relatives aux directions sous tutelle sera inauguré le 15 décembre prochain, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre des Finances, Laaziz Faïd. S'exprimant lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales et présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de membres du Gouvernement, M. Faïd a précisé que "le ministère des Finances se renforcera à partir du 15 décembre prochain d'un 'Data center', qui regroupera pour la première fois les informations disponibles au niveau des différentes plateformes numériques relevant des différents services du ministère et des directions générales du secteur, notamment les impôts, les douanes et le Domaine". Ce centre de données a été développé au niveau du ministère des Finances par des compétences nationales, qui ont développé les différentes applications de cette nouvelle structure numérique, a ajouté le ministre en réponse à la question du sénateur Mustapha Djebane (FLN), sur la numérisation du secteur. Dans ce contexte, M. Faïd a affirmé que

son département ministériel avait pris une série de mesures visant à intégrer les nouvelles technologies de l'Information et de la Communication dans tous les aspects de gestion au secteur, en vue d'améliorer le service public. La priorité a été accordée à la modernisation des activités du cadastre et de la conservation foncière, compte tenu de l'importance de ces missions en matière de préservation et de protection des droits fonciers, et de leur contribution efficace dans l'organisation du marché national du foncier, a-t-il expliqué. Il a été procédé, dans ce cadre, à la numérisation de l'ensemble des plans cadastraux détenus par les services du cadastre à travers le pays et la création de bases de données relatives au cadastre dans lesquelles ont été introduites plus de 13 millions de personnes titulaires de titres publiés au niveau des conservations foncières et les informations de plus de 14 millions de propriétés foncières. Concernant les documents et archives des conservations foncières, le ministre a fait état d'une opération de numérisation de plus de 27 millions de documents au niveau de 216 conservations foncières à travers le

pays, soit plus de 93 % fin juin dernier en attendant la finalisation de cette opération d'ici la fin de l'année. En sus de ces mesures, il a été procédé à la conception et au lancement d'un nouveau portail électronique géographique "Espace Algérie" ainsi que du projet de réalisation d'un réseau internet sécurisé pour les services de l'administration du domaine national en sus du développement de nouvelles solutions et applications informatiques. En réponse à une question du membre Youcef Larab (Indépendants) sur la classification des biens situés en dehors du périmètre urbain tels que les terrains agricoles et l'enregistrement des villages et des mechtas dans le cadre des terrains forestiers dans la wilaya d'El Tarf, M. Faïd a rappelé que les opérations du cadastre ont débuté dans toutes les communes de la wilaya en 1994 jusqu'à 2000, une période durant laquelle il a été procédé à la délimitation et au mesurage des terrains ainsi que la définition de leur nature juridique. Il a souligné à cet égard que les biens situés actuellement en dehors de la zone urbaine et classés comme terres agricoles ou biens forestiers ont été enregistrés

comme telles durant cette période. S'agissant de la modification des documents du cadastre, elle s'effectue dans le cadre des opérations d'actualisation dans le délai légal pour les numérotations provisoires tandis que les numérotations définitives ne peuvent pas être révisées que par les instances judiciaires, a-t-il ajouté. "Aucune modification du caractère agricole immatriculé dans le livret foncier ne peut être apportée sans respecter les mesures contenues dans les lois d'orientation agricole et foncière", a-t-il précisé. A la question du sénateur, Abdelbari Bouznada (MSP) concernant la récupération des deux usines de dattes dans les communes de Djamâa et El Meghaier (wilaya d'El Meghaier), le ministre a déclaré qu'il s'agissait de deux biens qui appartenaient à une entreprise publique locale non indépendante, dont les actifs ont été cédés à deux sociétés, la première appelée "El Wahat" (oasis), et la seconde "Société des dattes des Oasis à El Meghaier". Les services du ministère sont entrain d'engager des procédures judiciaires afin de résilier les actes de cession et récupérer les biens.

# Colloque sur "l'Etat de l'Emir Abdelkader entre la légitimité et les défis" dimanche à Mascara

"L'Etat de l'Emir Abdelkader entre la légitimité et les défis" sera le thème d'un colloque national, qui se tiendra à partir de dimanche à Mascara à l'occasion de la commémoration du 191e anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader, a-t-on appris samedi des organisateurs.

Cette rencontre, initiée par le département des sciences humaines de l'université Mustapha Stambouli de Mascara, débattre de plusieurs axes, dont "le projet de modernité chez l'Emir Abdelkader", "les positions des tribus locales sur le projet de l'Emir", "l'Emir Abdelkader et les citadins", entre autres, a indiqué à l'APS le chef du comité d'organisation du colloque Rezki Abderrahmane. Cette rencontre de deux jours verra la participation d'universitaires et chercheurs sur l'histoire de l'Algérie moderne et contemporaine de plus de 30 universités du pays, a-t-on signalé. Dix ateliers scientifiques seront organisés pour débattre plusieurs sujets, à l'instar de "lecture de la stratégie militaire et politique de l'Emir Abdelkader", "phénomènes de modernité dans la pensée de l'Emir" et "l'autorité exécutive de l'Etat algérien moderne à l'ère de l'Emir". L'objectif de l'organisation de cette rencontre est de mettre en exergue la nouveauté dans l'écriture historique sur d'autres aspects de la personnalité et de l'histoire de l'Emir Abdelkader, notamment sa vision dans l'organisation de la gouvernance, les institutions de l'Etat moderne, les causes de la civilisation



ayant marqué la résistance puis l'Etat de l'Emir, ainsi que la mise en exergue des aspects de son génie, sa stratégie politique et militaire, selon M. Rezki.

ayant marqué la résistance puis l'Etat de l'Emir, ainsi que la mise en exergue des aspects de son génie, sa stratégie politique et militaire, selon M. Rezki.

## MASCARA:

### Le rôle des représentants de l'Emir Abdelkader dans la construction de l'Etat algérien moderne mis en exergue

Les participants à un colloque national intitulé "les hommes autour de l'Emir Abdelkader", organisé samedi à Mascara, ont mis en exergue le rôle des représentants de l'Emir Abdelkader dans la construction de l'Etat algérien moderne. L'enseignant Abdelmonaïm Kacimi de l'université de Ouargla a souligné que les représentants (walis) de l'Emir Abdelkader, qui étaient à la tête des différentes régions du pays, avaient joué un rôle -et non des moindres- dans la construction de l'Etat algérien moderne, en protégeant ces régions sur la base d'une organisation administrative rigoureuse soumise à l'autorité de l'Emir, en plus de leurs réalisations politique, militaire et urbanistique, notamment la construction de forts pour combattre l'armée d'occupation française. Il a ajouté que les représentants de l'Emir Abdelkader avaient grandement contribué à la préservation des structures de l'Etat face aux

forces armées coloniales françaises et en les empêchant d'occuper de nombreuses villes, à l'instar de Mascara, Tlemcen et Miliana. Pour sa part, l'enseignante Bouzeboudja Samira de l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella" a mis en avant le rôle efficace joué par les représentants, ou walis, de l'Emir, qui ont contribué à la construction de l'Etat de l'Emir Abdelkader, notamment dans son organisation et sa gestion, à l'instar de Bouhamidi El Oulhaçi, alliant activités militaires et politiques, en mobilisant les habitants de la région pour rejoindre le Djihad, en plus de sa grande présence dans les champs de bataille contre les forces coloniales françaises. L'enseignant Brahim Abbou de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara a, quant à lui, indiqué que l'Emir Abdelkader était "à la fois sage et courageux dans le choix des hommes pour diriger les différentes régions de son Etat, avec

des qualités qui renseignent sur le courage et l'audace dans le Djihad, en plus de la grande habileté dont ils faisaient preuve dans la gestion des affaires de l'Etat algérien moderne durant la période allant de 1832 à 1847". Ce colloque a été organisé à l'initiative de la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz" de Mascara, en coordination avec le Laboratoire de recherche en histoire "sources et biographies" de l'université Oran 1 "Ahmed Ben Bella", à l'occasion de la commémoration du 191e anniversaire du premier acte d'allégeance à l'Emir Abdelkader, mettant en lumière plusieurs sujets dont "Mohamed El Bouhamidi El Oulhaçi, un des symboles de la résistance de l'Emir Abdelkader" et "la diffusion de l'esprit guerrier chez l'Emir et l'organisation de l'armée chez ses représentants", en présence d'enseignants et de chercheurs de plusieurs universités.

## ALGER / GOUVERNEMENT: Examen du bilan de l'indemnisation des pêcheurs sinistrés à Tipasa

Le gouvernement a examiné mercredi, lors de sa réunion hebdomadaire, présidée par le Premier Ministre, M. Nadir Larbaoui, le bilan de l'indemnisation des pêcheurs sinistrés suite aux intempéries enregistrées dans la wilaya de Tipasa, indique un communiqué des services du Premier ministre. "Le ministre de la pêche et des productions halieutiques a présenté une communication sur le bilan de la mise en œuvre de la décision de Monsieur le Président de la République relative à l'indemnisation et à l'octroi d'une al-

location exceptionnelle au profit des pêcheurs sinistrés suite aux intempéries enregistrées dans la wilaya de Tipasa", selon la même source. Il a également été présenté "une communication sur la mise en place d'un système spécifique de la protection sociale au profit des professionnels de la pêche visant l'amélioration des conditions de travail des professionnels de la pêche ne disposant d'aucune source de revenus durant les périodes d'intempéries et de repos biologique", ajoute la même source.

## CHAUFFAGE ET CLIMATISATION: Le 4e SIVECC en novembre à Alger

La quatrième édition du Salon international de la ventilation, électricité, chauffage et climatisation (SIVECC) se tiendra du 27 au 30 novembre au Palais des expositions (SAFEX) d'Alger avec la participation de plus d'une centaine d'exposants nationaux et étrangers, a indiqué samedi un communiqué des organisateurs. Organisée sous le thème "L'efficacité énergétique", cette édition qui réunira les acteurs clés de ces filières, présentera les dernières innovations en matière de technologie énergétique et les solutions les plus novatrices dans ces domaines. "Des entreprises nationales et étrangères de renommée mondiale exposeront leurs produits et services, offrant aux visiteurs une opportunité unique de découvrir les avancées les plus récentes en matière de technologie de ventilation, d'électricité, de chauffage et de climatisation", assurent les initiateurs de cet événement. Les organisateurs prévoient aussi des démonstrations en direct et des présentations approfondies à l'intention du grand public afin

de lui faire découvrir le rôle de ces technologies dans l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction de l'empreinte carbone. Le Salon verra également l'organisation de conférences-débats qui seront animées par une vingtaine d'experts. Les thèmes prévus devraient s'articuler autour des défis actuels du secteur et les solutions durables pour répondre aux besoins croissants en énergie. Par ailleurs, cette nouvelle édition du SIVECC offrira une plateforme exceptionnelle de 5200m<sup>2</sup> pour le réseautage professionnel. Les participants auront l'occasion de rencontrer des entreprises, des promoteurs industriels et des représentants d'organisations professionnelles et institutionnelles, favorisant ainsi les collaborations stratégiques. Outre la présence des entreprises leaders dans le domaine, le salon verra également la participation des centres et écoles de formation, des associations d'étudiants, des universités et des centres de recherches activant dans ces domaines, ajoute le communiqué.

## OUARGLA: Remise de 30 actes d'attribution de terres agricoles

Trente actes d'attribution de terres agricoles ont été remis jeudi dernier dans la wilaya d'Ouargla à des investisseurs ayant postulé via la plateforme de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (Odas). Une opération de remise de 30 actes d'attribution de terres agricole s'est effectuée au siège de la wilaya, sous l'égide du wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, en présence du directeur général de l'Odas. Elle s'inscrit au titre du programme de l'Odas, dont le siège se trouve dans la wilaya d'El-Méniaâ. Ces investisseurs, ayant d'ores et déjà postulé à cette opération à travers la plateforme numérique, se sont vu accorder, selon leurs vœux, une superficie agricole globale de 33.000 ha de terres situées dans les périmètres agricoles de Hassi-Lehdou, région de Gassi-Touil (commune de Hassi-Messaoud), et Sahn-1 et 2 (commune de N'goussa). Le DG de l'Odas, Geunoune Djoudi, a, à cette occasion, indiqué que ces périmètres ont été attribués aux investisseurs ayant remplis les conditions établies par l'office, avant d'appeler les bénéficiaires à faire preuve d'initiative et d'action, et d'adhérer aux efforts de l'Etat visant à réaliser l'autosuffisance et la réduc-

tion de la facture des importations, notamment des cultures stratégiques. Guennoune a fait savoir, à ce titre, que d'autres surfaces seront mises à la disposition des agriculteurs avant la fin de l'année courante et d'autres le seront durant le premier semestre 2024, par souci d'étendre les surfaces des cultures stratégiques dans cette région aux grandes potentialités naturelles faisant d'elle un pôle agricole par excellence. Le wali d'Ouargla a, pour sa part, affirmé que ses services s'emploient, en coordination avec l'Odas et d'autres instances en rapport avec le secteur, à aplanir les contraintes auxquelles font face les promoteurs agricoles. Il a, à ce titre, indiqué que tous les nouveaux périmètres agricoles seront électrifiés, en sus de la délivrance des autorisations de réalisation des forages agricoles, l'ouverture de pistes d'accès, en application des directives des hautes instances du pays qui accordent tout l'intérêt voulu à la relance du secteur agricole, notamment dans le sud du pays. Le wali a, enfin, indiqué que Ouargla a réalisé des résultats «encourageants» dans la filière des cultures stratégiques, notamment la céréaliculture concentrée dans la région de Gassi-Touil (commune de Hassi-Messaoud).

## BOUIRA /GIPLAIT:

### L'unité de Bouira opérationnelle le mois de Ramadhan 2024

L'unité du Groupe public de lait et dérivés (Giplait) en cours de réalisation dans la wilaya de Bouira sera opérationnelle le mois de Ramadhan 2024, a indiqué mercredi la Présidente directrice-générale (PDG) du groupe, Samah Lahlouh, qui a inspecté le chantier. Mme Lahlouh, qui s'est rendue sur le site de réalisation de cette unité, a souligné dans une déclaration à la presse que "le projet devra être réalisé dans un délai de deux mois en ce qui concerne la structure, puis il sera procédé à son équipement, et nous espérons que l'unité sera opérationnelle d'ici le mois de ramadan prochain, si

toutes les conditions seront réunies". Mme Lahlouh a tenu à préciser qu'une fois opérationnelle, "cette unité produira 300.000 litres par jour", ce qui, selon elle, "contribuera largement à couvrir les besoins de la wilaya de Bouira en matière de lait". Sur le site du chantier, les responsables de l'entreprise réalisatrice ont soulevé quelques contraintes techniques liées à la réalisation du réseau d'assainissement, ainsi qu'au forage et la bache à eau. A ce propos, le wali, Abdelkrim Lamouri, a rassuré l'entreprise réalisatrice quant à la levée de toutes les contraintes pour qu'elle puisse rattr-

per le retard et livrer ce projet dans les meilleurs délais. A Bouira, les autorités locales accordent une importance particulière à ce projet, qui, selon les détails fournis par les services de la wilaya, générera jusqu'à 120 postes d'emploi directs et des dizaines d'autres indirects pour les jeunes locaux. Pour rappel, Le site dédié à la réalisation du projet est situé à la sortie Est de la ville de Bouira, où d'anciens hangars ont été récupérés par les services de la wilaya pour abriter cette unité, qui sera réalisée dans le cadre d'une convention de partenariat entre le Groupe Giplait et la wilaya.

# Appel à exploiter les recherches scientifiques pour développer l'économie nationale

La nécessité d'exploiter les données et les recherches scientifiques et de rapprocher l'université du milieu économique, en particulier dans les domaines de l'innovation et de la technologie, dans le but de contribuer au développement de l'économie nationale, a été soulignée samedi à Alger.

Lors de la cérémonie de lancement du troisième appel à projets de recherche nationaux, organisée au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sous la supervision du ministre du secteur, Kamel Baddari, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, dans son intervention, que l'Algérie ambitionne de construire une politique énergétique efficace avec une orientation à la fois énergétique et économique, ce qui permettra de diversifier le mix énergétique, de garantir sa sécurité énergétique à moyen et long termes et de réaliser une transition énergétique progressive. Plusieurs programmes nationaux ont été lancés, représentant de "grandes opportunités" pour les projets de recherche et le développement des capacités nationales afin de renforcer l'innovation et de fournir de nouvelles solutions, en particulier dans les domaines de la sécurité énergétique et de dessalement de l'eau de mer, a indiqué le ministre. Il a annoncé que plus de 60 projets de recherche proposés par des institutions du secteur de l'énergie et des mines dont Sonatrach, Sonelgaz, l'Algerian Energy Company (AEC), et Sonarem, ont été validés. M. Arkab a estimé que ces recherches permettront d'apporter des solutions aux défis énergétiques nationaux en explorant de nouvelles méthodes et approches pour améliorer les différentes chaînes de valeur. Pour sa part, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a mis en avant la contribution de son secteur dans l'enrichissement des programmes nationaux de recherche scientifique pour



concrétiser les projets de recherche spécifiques aux axes prioritaires du Gouvernement, notamment la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la sécurité hydrique et la santé des citoyens. A cet égard, M. Henni a salué l'inclusion de ces priorités dans les programmes nationaux de recherche, espérant que les projets issus de ces programmes seront une source de solutions techniques et de recherche en ce qui concerne l'augmentation de la production et du rendement, l'adaptation au changement climatique, l'économie de l'eau, la santé végétale et animale, et d'autres questions qui s'inscrivent dans les objectifs stratégiques du programme national de recherche. Le ministre a également mis l'accent sur la coordination des travaux entre les différents secteurs afin d'atteindre les objectifs fixés en trouvant les mécanismes appropriés pour permettre

aux professionnels et aux clients de bénéficier des résultats des projets de recherche. Dans ce contexte, il a rappelé que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en coordination avec le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a procédé à la création de 11 unités de recherche au niveau des instituts techniques de recherche et de développement sous tutelle, et ce en vertu d'arrêtés interministériels. Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a déclaré que les secteurs de l'hydraulique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ont signé un accord cadre visant à consolider leur travail conjoint et leur coopération dans le domaine de la recherche scientifique et technologique liée au service public de l'eau. M. Derbal a souligné l'importance de parvenir à des solutions alternatives

pour approvisionner les citoyens en eau potable dans des situations difficiles imposées par les effets du changement climatique, expliquant que ces solutions doivent être "plus pérennes" afin d'atteindre la sécurité hydrique, "étant la plus importante des constantes de la souveraineté et de la sécurité nationales". Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani, a également mis en exergue le partenariat solide et la coordination continue entre son département et le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui permettent d'exploiter les données et les recherches scientifiques pour mieux connaître les ressources biologiques aquatiques destinées à la reproduction, découvrir de nouveaux moyens innovants pour augmenter la production halieutique, en sus d'instaurer une politique d'exploitation des produits de la pêche de manière durable et rationnelle. De son côté, le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables Fazia Dahleb a mis en avant le rôle des équipes de recherche et de développement interministérielles pour atteindre les objectifs principaux du programme d'action du gouvernement dans le cadre de la réalisation des objectifs du développement durable. Elle a réaffirmé la disposition de son secteur à apporter sa contribution à travers ses établissements en proposant des projets dans le cadre des programmes nationaux de recherche scientifique et de développement technologique, afin de renforcer et garantir un environnement sain et sûr. Dans ce contexte, Mme Dahleb a rappelé que son ministère, par le biais de ses établissements sous tu-

telle, telles que l'Agence nationale des déchets (AND), a proposé quatre projets liés à la sécurité alimentaire et énergétique. Il s'agit notamment de la production de biofertilisants à partir de déchets organiques, du développement de nouvelles techniques de traitement des lixiviats des déchets destinés à l'irrigation, du développement de cartes des potentiels de la bioénergie au niveau des centres d'enfouissement technique des déchets, ainsi que la réalisation d'une station de production de biogaz. De son côté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a mis en avant les compétences dont dispose l'Université dans les domaines de l'innovation et de la technologie pour le développement de l'économie nationale. A cet égard, il a fait référence à la collaboration de son secteur avec le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour encourager l'esprit de l'entrepreneuriat au sein de l'Université et promouvoir la culture de la création de startups, tout en rapprochant l'Université du milieu économique par le biais de la recherche et du développement. Il a ajouté que de nombreuses entreprises mènent aujourd'hui des projets de recherche conjointement avec les universités, soulignant que ces projets ont bénéficié de plusieurs incitations dont des incitations fiscales importantes. Le ministre a indiqué par ailleurs que son secteur comptait introduire des incitations en faveur des enseignants et chercheurs activant dans le domaine de la recherche et du développement, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2024.

## Adapter les recherches scientifiques aux exigences du secteur économique et de la société algérienne

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a réaffirmé, samedi à Alger, la nécessité d'adapter les recherches et les projets scientifiques aux exigences du secteur économique et de la société algérienne en général. Présidant au siège du ministère le lancement du troisième appel à projets de recherche nationaux "auxquels a été affectée une enveloppe financière de 2 milliards de DA", M. Baddari a précisé que ces initiatives visent à "transformer les recherches et l'innovation technologique" en des projets réels mis en œuvre par des entreprises économiques ce qui contribuera, a-t-il dit, à

"booster le développement et à créer de la richesse et de l'emploi". Ces projets de recherche qui "seront réalisés concrètement dans trois ans" ont été sélectionnés dans les domaines de la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être du citoyen, a précisé le ministre qui a ajouté que la sélection de ces domaines vient en réponse aux exigences de la société algérienne et des opérateurs économiques et industriels. Pour sa part, le directeur de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère, Mohamed Bouhicha a indiqué que ces programmes nationaux de recherche permettent la prise en charge des



préoccupations soulevées, notamment par les opérateurs économiques, soulignant que toutes les recherches "sont applicables sur le terrain". Contrairement aux précédentes initiatives dans lesquelles les chercheurs conçoivent les recherches et les proposent ensuite aux secteurs concernés, la conception

des projets de recherche s'est faite cette fois selon les propositions des partenaires économiques afin de garantir leur efficacité et leur concrétisation, a fait savoir le même responsable ajoutant que les prochaines recherches seront sélectionnées dans les domaines de la cyber-sécurité et l'informatique quantique. Le lancement de cet appel a été marqué par la présence de plusieurs membres du gouvernement représentant les secteurs de l'énergie et des mines, l'agriculture, les ressources en eau, la pêche, l'environnement, les petites et moyennes entreprises, et du président du Conseil national économique, social et environnemental.

## Lancement d'une enquête nationale sur les maladies rares

L'Institut national de santé publique (INSP) et la Société algérienne de Pneumologie (SAP) ont signé, samedi à Alger, une convention portant sur le lancement d'une enquête sur les maladies rares et l'élaboration d'un registre national pour ces maladies notamment pulmonaires. La convention a été cosignée, en marge du dernier jour des travaux du 1er Congrès national de la SAP, par le directeur général de l'INSP, Pr. Abderrezak Bouamra, et le président de la SAP, Pr. Merzak Gharnaout. S'exprimant à cette occasion, le Pr. Gharnaout a rappelé que la SAP était présente à travers les 58 wilayas du pays, mettant en avant le rôle de l'INSP, en "facilitant cette opération et en lui conférant davantage d'efficacité". Pour M. Gharnaout, le lancement d'une enquête nationale et l'élaboration d'un registre national sur les maladies rares permettra de recenser ces maladies, d'alléger la souffrance des familles et de réduire leurs déplacements aux hôpitaux. Il a également cité certaines maladies telles que l'hypertension pulmonaire, la fibrose et quelques types rares de

tuberculose. Plus de 800 spécialistes algériens et étrangers ont assisté au congrès, 20 associations scientifiques et des start-up activant dans le domaine, rappelle-t-on. Plusieurs participants ont fait part de leur disposition à former les spécialistes algériens en matière d'implantation en pneumologie interventionnelle, une technique indisponible dans les hôpitaux en Algérie. Les conférenciers ont abordé nombre de maladies en lien avec le système respiratoire à l'image de certaines maladies contagieuses et de cancers, a fait savoir M. Gharnaout. Ce Congrès a vu l'organisation d'ateliers de formation au profit des paramédicaux des services de pneumologie pour une meilleure prise en charge des patients. La SAP a institué 2 prix, récompensant chaque année le travail distingué de 2 spécialistes algériens en phisio-pneumologie. Le 1er perpétuant la mémoire et l'apport exceptionnel à cette discipline, du Pr Pierre Chaulet, décédé en 2012, et le second, en hommage au Pr Djilali Larbaoui, décédé en 2011.

## PROMOTION DE LA SANTÉ «MÈRES ET ENFANTS» : Saihi ambitionne de placer l'Algérie comme leader en Afrique

Le ministre de la Santé a mis en avant, hier à Alger, l'engagement affirmé de l'Algérie envers l'Agenda 2030, spécifiquement axé sur la réduction de la mortalité maternelle et infantile, et a relevé l'intérêt accordé à la protection maternelle et infantile, qui constitue une «priorité constante» de l'État. Dans une allocution lue en son nom, par le Pr Lyes Rahal, directeur général des services de santé au ministère

de la Santé, à l'occasion de la restitution officielle d'un document intitulé «Protocoles et procédures de prise en charge du nouveau-né», Abdelhak Saihi a mis en avant l'engagement de notre pays, lors du sommet de Nairobi (KENYA), en 2019, de réduire de manière «significative», d'ici 2030, les décès maternels et néonataux évitables. «Nous visons à atteindre moins de 20 décès maternels

pour 100.000 naissances et moins de 10 décès néonataux pour 1.000 nouveaux-nés. Cette priorité est soutenue par une volonté politique ferme, reflétant l'engagement de l'Algérie à atteindre ses objectifs. Depuis l'époque post-indépendance où la mortalité maternelle et infantile était très préoccupante, l'Algérie a déployé d'importants programmes et politiques pour réduire ces taux alarmants.

Ces efforts continus ont été consacrés à la lutte contre la mortalité maternelle et infantile», a-t-il expliqué. Il a, dans le sillage, mis en lumière les progrès accomplis en matière de réduction de la mortalité maternelle et infantile, notamment à travers la création d'établissements de santé spécialisés, l'adoption de politiques de gratuité des soins permettant l'accessibilité équitable aux soins de santé.

# VOTRE SMARTPHONE VOUS REND-IL INFERTILE ? Une nouvelle étude révèle des effets sur la qualité du sperme

Une nouvelle étude suisse menée sur plus de dix ans établit un lien entre l'utilisation du téléphone portable chez de jeunes hommes et une altération de la qualité de leur sperme.

Une utilisation prononcée serait corrélée avec une moindre concentration de spermatozoïdes. Nos smartphones peuvent-ils influencer sur la fertilité, et notamment celle des hommes ? Si une baisse de qualité du sperme est perçue depuis plusieurs dizaines d'années, liées à divers facteurs environnementaux, la question du smartphone et de sa place dans le quotidien est également évaluée. Une nouvelle étude de l'Université de Genève nous informe sur les dernières données.

## Moins de spermatozoïdes chez les plus grands utilisateurs de smartphone

L'étude en question s'est appuyée sur les données de 2 886 hommes suisses âgés de 18 à 22 ans, recrutés entre 2005 et 2018 dans six centres de conscription militaire. Les paramètres de leur sperme ont ainsi été croisés à l'utilisation qu'ils faisaient de leur téléphone. "Les hommes ont rempli un questionnaire détaillé portant sur leurs habitudes de vie, leur état de santé général et plus particulièrement la fréquence à laquelle ils utilisaient leur téléphone, ainsi que l'endroit où ils le plaçaient lorsqu'ils ne l'utilisaient pas", explique Serge Nef, professeur de la Faculté de médecine de l'UNIGE et du SCAHT – Centre suisse de toxicologie humaine appliquée, qui a co-dirigé l'étude. Ces données ont révélé une association entre une utilisation fréquente et une concentration plus faible de spermatozoïdes. La concentration médiane de spermatozoïdes était significativement plus élevée dans le groupe d'hommes qui n'utilisaient pas leur téléphone plus d'une fois par semaine (56,5 millions/mL) par rapport aux hommes



qui utilisaient leur téléphone plus de 20 fois par jour (44,5 millions/mL) ; Cette différence correspond à une diminution de 21 % de la concentration en spermatozoïdes pour les utilisateurs fréquents (>20 fois/jour) par rapport aux utilisateurs rares (<1 fois>) ; De plus, cette association inverse s'est avérée plus prononcée au cours de la première période d'étude (2005-2007) et a progressivement diminué avec le temps (2008-2011 et 2012-2018), laissant entendre que la 4G serait moins nocive. "Cette tendance correspond au passage de la 2G à la 3G, puis de la 3G à la 4G, qui a conduit à une réduction de la puissance d'émission des téléphones", explique l'auteur.

## Peu importe où vous placez votre téléphone

L'autre information de cette étude est que la place du smartphone importe peu, semble-t-il. L'analyse des données indique que la position du téléphone, par exemple dans la poche d'un pantalon, n'était pas associée à une plus grande altération de la qualité du sperme. "Cependant, le nombre de personnes de cette cohorte indiquant qu'elles ne portaient pas leur téléphone près de leur corps était trop faible pour tirer une conclusion vraiment solide sur ce point précis" indiquent les auteurs.

## Trop de facteurs de confusion pour établir une causalité ?

L'étude pourtant le reconnaît : elle

montre que l'utilisation fréquente des téléphones portables est associée à une concentration et un nombre total de spermatozoïdes plus faibles. Cependant, les chercheurs n'ont trouvé aucune association entre l'utilisation du téléphone portable et une faible motilité et morphologie des spermatozoïdes. Pour le Dr Gerald Kierzek, directeur médical de Doctissimo, il convient de rester prudent en matière de téléphonie et d'ondes dont on ne connaît pas encore la portée (en évitant de porter son téléphone dans la poche de son pantalon ou dans son blouson, contre son cœur). Mais la raison de cette baisse de qualité pourrait aussi se trouver ailleurs.

## BOUFFÉES DE CHALEUR : Et si ce n'était pas la ménopause ?



Les bouffées de chaleurs sont un symptôme caractéristique et bien connu de la ménopause, certes, mais pas seulement ! Le Dr Gerald Kierzek, directeur médical de Doctissimo revient sur ces autres états et pathologies qui peuvent les causer. On les appelle bouffées de chaleur, ou encore flushs dans le domaine médical. Cette sensation soudaine de chaleur qui envahit le visage et le cou, et qui peut être désagréable est le résultat d'une dilatation des petits vaisseaux sanguins, qui provoque une augmentation de la température de la peau. La bouffée de chaleur telle qu'on la connaît, impacte de nombreuses femmes, notamment lors de la ménopause. Mais en déduire

que les bouffées de chaleurs indiquent une ménopause serait un peu réducteur. D'autres raisons médicales peuvent provoquer ce phénomène, comme nous l'expose le Dr Gerald Kierzek, urgentiste et directeur médical de Doctissimo.

## Un changement hormonal en cause

La ménopause reste la raison la plus courante de bouffées de chaleur, liées à des variations hormonales. "Par conséquent, tout ce qui peut entraîner des changements hormonaux peut aussi entrer en jeu et provoquer cette sensation" indique le Dr Kierzek. Grossesse ou encore périodes de règles peuvent donc être sources de

bouffées de chaleur. "Il peut aussi s'agir d'un déséquilibre d'un traitement pour la thyroïde par exemple" soutient-il.

## Une tumeur neuroendocrine

Autre cause moins connue, toujours liée aux hormones, des tumeurs qu'on appelle tumeurs neuroendocrines peuvent aussi donner cet effet de chaleur. Selon le centre Gustave Roussy, les tumeurs neuroendocrines constituent un ensemble de tumeurs, susceptibles de naître en tout point de l'organisme et caractérisées par leur capacité à sécréter des hormones dans 30% des cas environ. C'est cette sécrétion d'hormones qui pourrait causer ces bouffées. "On

constate alors des bouffées de chaleur en cas de tumeurs neuroendocrines dites digestives mais aussi dans ce qu'on appelle le phéochromocytome - une tumeur qui prend généralement naissance dans les cellules des glandes surrénales" précise notre expert. Là encore, c'est le fait que la tumeur sécrète des hormones qui provoque les bouffées de chaleur.

## Certains traitements

Une autre cause à ces bouffées de chaleur peut provenir du traitement pris par le patient, qu'on appelle alors iatrogènes. "Ce sont les effets secondaires de médicaments, avec hormones, comment dans le cancer du sein, mais aussi des médicaments contre l'hypertension artérielle, ou certains antidépresseurs" détaille notre expert.

## D'autres causes connues aussi

Enfin, l'effet "bouffée" de chaleurs peut être induit par d'autres situations, comme la prise d'alcool, le tabac, une alimentation trop épicée, un environnement tout simplement trop chaud, ou encore une situation de stress.

## Comment réagir en cas de bouffées de chaleur ?

Pour notre médecin, cette diversité de cause, notamment la possibilité d'une tumeur neuroendocrine, doit nous inviter à consulter. "Il ne s'agit pas de s'affoler dès qu'on ressent une bouffée de chaleur, mais si ce sont des bouffées subites et invalidantes, il faut consulter son médecin. Des dosages sanguins avec une simple prise de sang permettent de vérifier la cause" conclut-il.

## CANCER DE L'ENDOMÈTRE : Quel est ce nouveau traitement approuvé en France ?

Depuis le 23 octobre, les femmes atteintes d'un cancer de l'endomètre avancé peuvent bénéficier d'un nouveau traitement. Comment est-il administré ? Quid de son efficacité ? Le point sur ce médicament, avec le Dr Odile Bagot, gynécologue. C'est un traitement d'espoir pour de nombreux malades. Ce mardi 31 octobre, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a annoncé avoir approuvé un nouveau traitement contre le cancer de l'endomètre, qui touche généralement les femmes après la ménopause. Il s'agit du médicament "Jemperli", développé par le géant britannique GSK.

## Un médicament disponible en accès précoce

La commercialisation du médicament Jemperli sur le marché Français fait suite à la "décision d'autorisation d'accès précoce (AAP) octroyée le 27 septembre par le Collège de la Haute Autorité de santé (HAS) pour une durée de 12 mois", précise l'ANSM. Si le traitement a été approuvé avant même que l'autorité du médicament de l'Union européenne ne se soit prononcée ; il répond néanmoins à certaines conditions. Ainsi, seules les patientes majeures atteintes d'un cancer de l'endomètre et candidates à un traitement systémique, peuvent en bénéficier. Elles doivent, en parallèle, suivre une chimiothérapie à base de sels de platine. Seuls les spécialistes en oncologie et les médecins compétents en cancérologie pourront par ailleurs prescrire le traitement.

## Une immunothérapie pour certaines cancers de l'endomètre avancés

Le dostarlimab administré par voie intraveineuse est un anticorps monoclonal expérimental anti-PD-1 (programmed cell death-1). Ce composé d'immunothérapie a obtenu des résultats importants sur le plan clinique chez des femmes atteintes de certains cancers de l'endomètre récidivants ou avancés. Il s'agit des cancers de l'endomètre dans lequel les cellules cancéreuses présentent des anomalies génétiques (appelées déficience du système de réparation des mésappariements des bases et une forte instabilité des microsattélites - dMMR/MSI-H) qui les empêchent de corriger les erreurs qui se produisent lors de la division cellulaire. Les résultats des études témoignent d'une réduction de 72 % et 36 % du risque de progression de la maladie ou de décès observé dans la population dMMR/MSI-H et la population globale de patients, respectivement.

## Un effet positif du traitement sur la "survie sans progression" du cancer

Pour l'ANSM, la commercialisation de ce médicament représente un réel espoir pour les toutes les malades : le traitement améliorerait en effet le taux de "survie sans progression" du cancer, c'est-à-dire la durée pendant laquelle la patiente ne subit pas d'aggravation de sa maladie. Malgré tout, à l'instar de la France, certains pays sont déjà convaincus de son efficacité. C'est le cas des Etats-Unis, qui ont approuvé ce médicament dès la fin de l'été. Le cancer de l'endomètre se développe dans la paroi interne de l'utérus, ou endomètre. On compte près de 10 000 cas par an en France. Même s'il est d'assez bon pronostic par rapport à d'autres cancers féminins, il reste à l'origine de près de 2000 décès par an.

## FORUM DES JEUNES: Appel aux jeunes à renforcer leurs capacités pour assurer l'avenir

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) Mustapha Hidaoui a appelé, samedi à partir d'Oran, les jeunes à renforcer leurs capacités pour assurer l'avenir et contribuer à édifier l'Algérie nouvelle.

Intervenant lors de la dernière journée des activités de la deuxième édition du Forum des jeunes d'Algérie intitulé "les enjeux de l'heure de la citoyenneté: la jeunesse algérienne entre autonomisation politique et économique", M. Hidaoui a indiqué que la jeunesse doit être capable d'entreprendre, à travers le renforcement de ses capacités, compétences et connaissances, pour pouvoir prouver sa présence sur le terrain, assurer l'avenir et contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle. Il a ajouté que les jeunes doivent s'armer de volonté pour affronter la réalité et esquisser des challenges et développer leurs capacités et compétences, à titre individuel et collectif, appelant la société civile et les partis politiques à "investir dans les capacités des jeunes". Pour sa part, le Conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mesbah Mohamed Chafik, a souligné que le président de la République a une "foi absolue" dans la vitalité des jeunes du pays et leur patriotisme, ajoutant qu'il (le Président) oeuvre à mettre au service de la jeunesse tout ce dont elle a besoin à travers son Conseil supérieur. Pour rappel, le Forum des jeunes de l'Algérie, organisé par le CSJ durant trois jours sous le slogan "Une jeu-



nesse forte pour un avenir sûr -Tous pour la Palestine" a vu la participation de plus de 800 jeunes hommes et femmes de diverses wilayas du pays, âgés de 18 à 35 ans, des membres du Conseil et de diverses

couches et de la communauté nationale établie à l'étranger. Deux axes principaux ont été débattus lors de cette rencontre, l'un portant sur les convictions visant à renforcer l'esprit de citoyenneté, la participation à la

vie publique et politique, l'autonomisation économique et la sensibilisation à l'environnement stratégique, et le second traitant des compétences des jeunes, de la communication, du leadership et de la planification.

## L'HUILERIE « DAHBIA » DE DJELFA: Un modèle en agriculture biologique



L'exploitation agricole de l'huilerie « Dahbia », sise à Oued Lembarek, commune de Benhar, au Nord de la wilaya de Djelfa, constitue un « modèle » en matière de promotion de l'agriculture biologique, excluant tout usage d'engrais chimiques pour l'obtention d'une production qualitative et quantitative, comme assuré par ses responsables. « Notre exploitation s'appuie sur des méthodes modernes recommandées à l'échelle internationale en matière d'oléiculture, excluant totalement l'usage des engrais et des pesticides dans les vergers d'oliviers », a indiqué, à l'APS, son promoteur Hakim Alileche, en marge du lancement de la campagne oléicole, pour la saison 2023/2024.

La fertilisation des oliviers se fait par des engrais organiques, une alternative exigeant, a-t-il dit, « plus de travail et d'efforts, tout au long de la saison agricole, à travers la collecte du fumier pour amender les oliveraies ». Ce choix de produire une huile d'olive biologique de qualité répondant aux normes internationales a prouvé son « efficacité » par la « distinction, à maintes reprises, de l'huile d'olive +Dahbia+ dans de nombreux concours internationaux », a souligné M. Alileche. L'huile d'olive « Dahbia » a obtenu la première place dans 21 concours mondiaux en Grèce, Italie, Royaume d'Arabie Saoudite, Etats-Unis d'Amérique, Portugal, Espagne et

Japon, rappelle-t-on. Une performance que son promoteur impute à la « qualité du produit, qui a toujours constitué la première vocation de cette exploitation depuis sa création, il y a 20 ans ». L'investisseur Hakim Alileche, qui a été honoré par le président de la République lors des assises nationales de l'agriculture en février dernier, a ajouté que l'adoption de techniques modernes en matière d'économie de l'eau et de recyclage des déchets de l'huilerie, en plus de l'exploitation des mauvaises herbes comme fertilisant, sont à l'origine du succès de son exploitation agricole, dont la moyenne de rendement d'un olivier de la variété Chemlal est d'1,5 quintal de fruits. Il

a ajouté que la qualité supérieure de son huile d'olive « est le résultat de tout un processus qui commence de la cueillette précoce des olives au mois de novembre. « Les fruits récoltés sont aussitôt triturés à l'huilerie située dans la même exploitation, ce qui fait que le temps entre la collecte et la trituration ne dépasse pas une heure », a-t-il expliqué.

### Généralisation de l'agriculture biologique à Djelfa

« L'agriculture biologique constitue désormais le fer de lance de plusieurs filières agricoles à Djelfa, dont l'oléiculture, grâce à l'adoption, par les agriculteurs locaux, de techniques modernes garantissant d'une meilleure productivité, au double plan qualité et quantité », a relevé le chef du bureau d'orientation agricole de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, l'ingénieur agronome Said Said. Il a cité en exemple de nombreuses exploitations agricoles, dont « Dahbia », devenue, a-t-il dit, « un modèle à suivre en matière d'organisation et d'exploitation de matières organiques comme alternative aux engrais chimiques et aux pesticides, qui sont déconseillés dans les produits aux normes internationales ». Le responsable a ajouté que « même si l'usage des matières organiques comme fertilisant est une tradition ancestrale, l'exploit de l'huilerie +Dahbia+ réside dans l'adoption de fertilisants biologiques en usant de techniques modernes et réfléchies ». M. Said Said n'a pas manqué de louer les résultats atteints par la filière oléicole à Djelfa, devenue en quelques années leader nationale en termes de surfaces cultivées et de la qualité de la production, outre une reconnaissance internationale des plus gratifiantes. A noter que le verger oléicole de la wilaya s'étend sur une superficie globale de plus de 10.700 ha, dont 9.537 ha entrés en production.

## AFFAIRES RELIGIEUSES: L'encadrement idoine des mosquées, une priorité pour le secteur

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a indiqué, jeudi à Alger, que son secteur tend à assurer l'encadrement idoine des mosquées de la République, et ce en coordination avec les différents services de l'Etat concernés. Lors d'une plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil et consacrée aux questions orales destinées à des membres du gouvernement, M. Belmehdi a précisé que son département ministériel "tend à assurer l'encadrement idoine des mosquées de la République, une "priorité, a-t-il dit, à laquelle l'on œuvre, en coordination avec les différents services de l'Etat concernés, notamment le ministère des Finances et les services de la fonction publique et de la réforme administrative". Evoquant le dossier de gestion des mosquées et le budget qui leur est affecté, M. Belmehdi a fait savoir que "l'Etat alloue une enveloppe financière au profit des mosquées pôles, à leur gestion et à leur entretien. "Une enveloppe financière est également consacrée à l'institution de la mosquée pour son exploitation dans les activités religieuses, scientifiques et culturelles sur le plan local, outre les aides qui sont versées dans son compte à partir du budget de la wilaya et de la commune", a-t-il ajouté. Répondant à une question relative à la protection du référent religieux national, le ministre a relevé "le rôle pionnier dont s'acquittent les imams, outre les nombreuses activités intellectuelles, de prédication et d'enseignement qu'abrite l'institution de la mosquée". Pour ce qui est du rôle des imams délégués en Europe et leur action destinée aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger, le ministre a souligné qu'il s'inscrivait dans le cadre de la démarche visant à "renforcer leur appartenance à la patrie, à travers le principe de protection et d'appui au référent national religieux", affirmant que "l'orientation vers les frères des pays du Sahel africain incarnait le même objectif, en vue d'une coopération conjointe pour répandre un discours religieux qui prône la modération et le juste milieu". "Les principaux auteurs du discours religieux en Algérie sont des imams enseignants et des imams enseignants principaux titulaires de diplômes de licence, de magister et de doctorat en sciences islamiques ayant mémorisé le Saint Coran, recrutés, suite à un concours national et formés, trois ans durant, dans des instituts nationaux de formation spécialisée", a-t-il précisé. A ce propos, M. Belmehdi a évoqué la concrétisation de la feuille de route du secteur, découlant du plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne l'adaptation des programmes et des modules de formation et l'amélioration du niveau. Le ministre a, en outre, cité la proposition d'un projet visant à modifier l'arrêté interministériel fixant les modalités de l'organisation de la formation spécialisée, sa durée, ses programmes et les conditions d'admission pour certains grades appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée des Affaires religieuses et des Wakfs.

## CHINE : Tassement des exportations , les importations dévissent

Les exportations de la Chine se sont tassées tandis que les importations ont poursuivi leur repli, pénalisées par une reprise fragile de la deuxième économie mondiale et une demande mondiale atone, selon des chiffres officiels publiés mardi.

La menace de récession aux Etats-Unis et en Europe, combinée à une inflation galopante, contribue à affaiblir la demande internationale en produits chinois. Dans ce contexte, les exportations de la Chine ont augmenté le mois dernier de 8,5% sur un an mais à un rythme nettement plus faible qu'en mars (14,8%), selon les chiffres en dollars des Douanes chinoises. Il est toutefois meilleur qu'espéré par des analystes sondés par l'agence Bloomberg (8%). Les ventes à l'étranger du géant asiatique progressent pour le deuxième mois d'affilée après avoir été constamment dans le rouge depuis octobre, au moment où la politique dite du "zéro Covid" pénalisait lourdement l'économie du pays. La Chine a levé en décembre l'essentiel de ses restrictions sanitaires draconiennes, ouvrant la voie à une reprise de l'activité qui peine toutefois à se concrétiser dans certains secteurs. Les importations du pays ont quant à elles poursuivi leur repli le mois dernier (-7,9% sur un an), selon les Douanes chinoises. "La contraction des importations est en partie due au ralentissement de la demande mondiale, qui affecte à son



tour les importations chinoises de pièces et de composants", fait remarquer M. Zhang. L'excédent commercial du géant asiatique a malgré tout atteint en avril 90,2 milliards de dol-

lars (82 milliards d'euros), contre 88,1 milliards de dollars un mois plus tôt. Le mois dernier, les échanges commerciaux avec les Etats-Unis ont baissé de 11,2% sur un an, ceux avec

l'Union européenne de -3,5%. Ils ont en revanche nettement progressé avec la Russie (+41,3%) avec des exportations qui ont bondi (+67,2% sur un an), selon les Douanes.

## ITALIE :

### Net coup de frein sur l'inflation en octobre

La hausse des prix à la consommation en Italie a connu un net coup de frein en octobre, passant à 1,8% sur un an, contre 5,3% en septembre, selon des données provisoires publiées mardi par l'institut italien de la statistique "Istat". L'inflation, au plus bas depuis juillet 2021, a ralenti grâce à la brusque accalmie sur les tarifs de l'énergie et au moindre renchérissement des produits alimentaires, a expliqué l'Istat. Sur un mois, les prix à la consommation ont diminué de 0,1%. La chute de l'inflation est largement due aux tarifs de l'énergie, "qui ont fortement décéléré en raison de l'effet statistique de la comparaison avec octobre 2022, lorsque de fortes hausses de prix avaient été enregistrées dans ce secteur", relève l'Istat. Le "panier de la ménagère" (produits alimentaires, produits de nettoyage et produits de soin et d'hygiène) a enregistré lui aussi un ralentissement, certes moins marqué, passant de 8,1% à 6,3%. Le gouvernement de Giorgia Meloni a signé fin septembre un "pacte pour la protection du pouvoir d'achat" avec de grandes enseignes et des commerces de proximité prévoyant des prix mo-



dérés sur une sélection de produits de base entre le 1er octobre et le 31 décembre. "Plus de 35.000 points de vente sur tout le territoire national y ont adhéré", a assuré lundi le ministre des Entreprises Adolfo Urso. Le gouvernement a aussi approuvé un nouveau "bonus essence" forfaitaire de 80 euros pour les foyers aux revenus annuels inférieurs à 15.000 euros. La hausse de l'indice d'inflation calculé selon les normes harmonisées de l'Union européenne

(IPCA) a été légèrement supérieure au taux national, atteignant 1,9% en octobre sur un an, contre 5,6% enregistrés en septembre. L'inflation en Italie a été cependant nettement inférieure à celle de la zone euro qui a chuté en octobre à 2,9%, contre 4,3% en septembre. Selon la Banque d'Italie, l'inflation devrait ressortir à 6,1% cette année dans la péninsule, avant de ralentir à 2,4% en 2024 et 1,9% en 2025, au gré de la baisse des prix de l'énergie.

## ARABIE SAOUDITE :

### Aramco annonce un bénéfice de 31,9 milliards de dollars

Le groupe pétrolier saoudien Aramco a annoncé mardi un bénéfice net de 31,9 milliards de dollars au premier trimestre 2023, en baisse de 19,25% par rapport à la même période de 2022, reflétant le repli des cours des hydrocarbures. Premier exportateur de brut au monde, Aramco avait enregistré un bénéfice net de 39,5 milliards de dollars au premier trimestre de l'année dernière, porté par la flambée des prix dans la foulée de la crise ukrainienne. Les cours se sont repliés

ces derniers mois, au point que l'organisation de pays producteurs Opep+ est récemment intervenu en diminuant sa production pour tenter de les soutenir. "Nous poursuivons nos plans d'expansion et nos perspectives à long terme restent inchangées, car nous pensons que le pétrole et le gaz resteront des composantes essentielles du bouquet énergétique mondial dans un avenir prévisible", a affirmé le PDG de la compagnie, Amin Nasser, dans un communiqué. Fleuron de l'écono-

mie saoudienne, Aramco reste la principale source de financement de l'ambitieux programme de réformes Vision 2030 porté ces dernières années par le prince héritier Mohammed ben Salman. L'entreprise a annoncé des bénéfices "records" de 161,1 milliards de dollars en 2022, permettant au pays du Golfe d'afficher son premier excédent budgétaire annuel en près de dix ans, après des années marquées par la baisse des prix de l'or noir sur les marchés mondiaux.

**PLAN SOCIAL :**  
Après Google, Meta  
ou Microsoft, Spotify  
supprime 6 %  
de ses effectifs

Si Spotify a été ponctuellement rentable, le groupe basé à Stockholm accuse régulièrement des pertes depuis plusieurs années. Un nouveau géant du numérique prévoit des licenciements. Le numéro un mondial des plateformes audio, Spotify, a annoncé, ce lundi, la suppression de 6% de ses effectifs, soit près de 600 postes. Le plan de licenciement est le plus gros de la jeune histoire du fleuron suédois au demi-milliard d'utilisateurs, start-up fondée en 2006 à Stockholm et devenue un des rares grands noms européens de la tech. Dans un message destiné aux employés et publié en ligne, son patron de 39 ans, Daniel Ek, a reconnu « un changement de culture » après des années de priorité à la croissance avant les profits. « Avec le recul, j'ai été trop ambitieux en investissant plus vite que notre croissance de chiffre d'affaires », a reconnu le directeur général et cofondateur de Spotify. « Pour cette raison, nous réduisons nos effectifs d'environ 6% à travers le groupe », explique le patron du groupe coté à New York. Des entretiens individuels vont avoir lieu avec les employés concernés ce lundi, a-t-il précisé. Le plan social devrait coûter 35 à 45 millions de compensations. Si Spotify a été ponctuellement rentable, le groupe basé à Stockholm accuse régulièrement des pertes depuis plusieurs années, malgré une croissance fulgurante du nombre de ses abonnés et une avance sur ses concurrents comme Apple Music ou Amazon Music. Au troisième trimestre, le groupe, qui doit publier ses résultats annuels mardi prochain, a creusé sa perte nette, à 166 millions d'euros.

#### Contexte « difficile »

« Comme vous le savez, nous avons fait un effort considérable ces derniers mois pour réduire nos coûts, mais ça n'a tout simplement pas été suffisant », a justifié Daniel Ek lundi. Selon le milliardaire scandinave, les investissements de Spotify ont ainsi augmenté deux fois plus vite que ses revenus l'an passé. « Cela serait intenable à long terme dans n'importe quel contexte, mais dans un environnement macroéconomique difficile, il sera encore plus difficile de boucher le trou », souligne-t-il. Spotify a également investi plus d'un milliard d'euros dans le podcast ces dernières années, devenant là aussi numéro un mondial. Mais le retour financier reste encore à démontrer selon des analystes. Le développement du podcast lui a aussi valu des controverses, notamment avec la star américaine Joe Rogan accusé de répandre de la désinformation dans ses émissions.

#### Le triple d'employés en cinq ans

La plateforme, qui mélange un modèle d'abonnement et un modèle gratuit utilisant la publicité, comptait fin septembre 456 millions d'utilisateurs au total, dont 195 millions d'abonnés payants. Elle prévoyait d'atteindre 479 millions d'utilisateurs actifs mensuels fin 2022, dont 202 millions d'abonnés payants. Le groupe vise le milliard d'utilisateurs en 2030. Son chiffre d'affaires annuel avait atteint 9,6 milliards d'euros en 2021 - dont la majeure partie grâce aux abonnés payants - tandis que le nombre d'employés avait lui triplé en cinq ans pour atteindre 9.800 fin septembre. L'annonce du groupe suédois suit une série de plans de licenciements chez les géants mondiaux du net ces dernières semaines, même si ses effectifs sont bien moins importants. Après des licenciements chez Amazon, Meta, Google a à son tour annoncé vendredi 12.000 suppressions de postes dans le monde, soit un peu plus de 6% de ses effectifs. Microsoft avait lui annoncé mercredi 10.000 licenciements d'ici fin mars.

## JAPON : Repli surprise de la consommation des ménages



La consommation des ménages au Japon a nettement reculé en Aout (-1,9% sur un an en termes réels, c'est-à-dire corrigés de l'inflation), selon des données gouvernementales publiées mardi, alors qu'une légère progression avait été anticipée par les économistes. Il s'agit de la plus forte baisse de cet indicateur depuis mars 2022, reflétant l'impact de la hausse des prix à la consommation, qui se diffuse désormais plus largement dans l'économie japonaise, au-delà du secteur de l'énergie. L'inflation dans l'archipel nippon a commencé à ralentir depuis février, mais elle est restée stable en mars (3,1% hors produits frais), selon des chiffres publiés le mois dernier. Cela fragilise le pouvoir d'achat des consommateurs nippons, déjà affecté par la faiblesse du yen depuis l'an dernier, une tendance de change qui renchérit les biens importés. Le revenu réel moyen par ménage a ainsi chuté en mars (-4,5% sur un an), un sixième mois de déclin d'affilée et sa plus forte baisse depuis juillet dernier, selon des données publiées mardi par le ministère nippon des Affaires intérieures. Et les salaires réels au Japon ont quant à eux reculé en mars pour un 12ème mois consécutif (-2,9% sur un an), selon des chiffres publiés séparément mardi par le ministère du Travail.

## UKRAINE:

**"L'Occident est à la recherche d'une sortie"**

"La persuasion de Boris Johnson a été la clé de l'abandon du processus de paix de 2022", a confirmé Karen Kwiatkowski, lieutenant-colonel à la retraite de l'US Air Force.

La réitération publique de cette pression US et UK en faveur d'une intensification de la guerre indique que l'Occident est à la recherche d'une sortie". L'ancienne analyste du Pentagone a commenté pour Sputnik les révélations du parlementaire ukrainien David Arakhamia. Selon lui, l'ancien Premier ministre britannique a dissuadé Kiev de signer un accord de paix avec la Russie en 2022. "Il est clair que les États-Unis et le Royaume-Uni voulaient tous deux que l'Ukraine quitte la table des négociations et continue à se battre pour le Donbass", a confirmé Karen Kwiatkowski.

"Il ne sera pas le seul"

À présent, "Johnson est un excellent bouc émissaire public", tant pour Londres que pour Washington. Et il



"ne sera pas le seul" parmi ceux qui seront accusés d'avoir donné de mauvais conseils au Président Zelensky. "Typique d'une guerre par procuration, les proxys souffrent du début à la fin, et les promoteurs de la guerre disparaissent tout simplement dans la crise suivante." Cette révélation publique de la vérité par divers acteurs vise à éliminer Zelensky et à mettre fin à la guerre avec le moins d'humiliation possible pour l'Occident, estime Mme Kwiatkowski. Et d'exprimer les craintes que les bellicistes occidentaux ne se coordonnent pas avec la Pologne, l'Allemagne et la Lituanie sur les plans d'après-guerre pour l'Ukraine et pour Zelensky. Nous pourrions ainsi assister à une divergence d'objectifs et de méthodes, selon l'experte.

## UKRAINE:

**Le lourd impact de la guerre sur l'école**

A Boutcha, dans la banlieue de Kiev, les écoliers sont revenus en classe, mais, dans les zones proches de la ligne de front, les cours en présentiel restent une exception. A Kharkiv, ils ont parfois lieu dans des stations de métro. Tout a été fait

pour que les classes rouvrent le plus vite possible. Mais il a fallu attendre dix-sept mois après le retrait des forces russes de la ville martyre de Boutcha, dans la banlieue ouest de Kiev, pour que tous les élèves reviennent. L'école numéro 3 a fait

peu neuve : le toit fracassé et les fenêtres explosées ont été réparés, les graffitis rageurs des soldats russes recouverts de plusieurs couches de peinture. Ce lundi 20 novembre, les classes sont pleines et les couloirs bruyants d'élèves.

Plus de 1 500 écoliers, âgés de 6 à 16 ans, parmi lesquels 120 jeunes déplacés ayant quitté des régions proches de la ligne de front, ont fait leur rentrée en septembre, selon la vice-directrice, Natalya Khartchenko.

## CÔTE D'IVOIRE :

**L'ONU salue les progrès dans la lutte des autorités contre le travail des enfants**

L'ONU a salué, vendredi, les mesures prises par la Côte d'Ivoire pour éliminer le travail des enfants et la traite des personnes, exhortant le gouvernement et les entreprises à faire davantage pour s'attaquer aux causes profondes de l'exploitation des enfants. Au terme d'une vi-

site de 12 jours dans le pays, le rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines d'esclavage, Tomoya Obokata, a félicité le gouvernement ivoirien, dans sa déclaration de fin de mission, pour la mise en place de cadres juridiques et institutionnels

rigoureux en matière de lutte contre la traite des personnes et le travail des enfants, selon un communiqué, relayé par des médias. "Nous félicitons la Côte d'Ivoire pour son architecture juridique et institutionnelle rigoureuse en matière de lutte contre le travail des

enfants et la traite des personnes", a-t-il déclaré, appelant à lutter contre la pauvreté, notamment dans les zones rurales, à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et à garantir l'accès à un travail décent, surtout pour les jeunes.

**La Somalie rejoint la Communauté des États d'Afrique de l'Est**

Après un an de délibérations, les pays membres ont "décidé d'admettre la République fédérale de Somalie dans le cadre du traité d'adhésion", a déclaré le chef de l'État burundais Évariste Ndayishimiye, président sortant de l'organisation. "La Somalie rejoint fièrement cette famille estimée de nations.

Notre engagement en faveur de l'unité régionale, d'une croissance et d'une prospérité partagées marque un nouveau chapitre de notre histoire. Reconnaisant pour le soutien de tous les États membres de la CAE", a-t-il commenté sur X.

**Deux adhésions en deux ans**  
La Communauté (EAC) dont le

siège se trouve à Arusha en Tanzanie, compte désormais huit pays, avec le Burundi, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie, le Soudan du Sud, l'Ouganda et la République démocratique du Congo (RDC). L'entrée de la Somalie dans le bloc intervient un an seulement après celle de la RDC, démontrant l'enga-

gement du bloc à renforcer les liens régionaux. Fondée en 2000, l'EAC a pour but de faciliter le commerce transfrontalier en supprimant les droits de douane entre ses États membres. Elle a établi un marché commun en 2010.

**Une coalition citoyenne en faveur de la transition créée au Burkina Faso**

La formation d'une Coalition nationale pour le Faso a été officiellement annoncée lors d'une conférence de presse le 24 novembre à Ouagadougou. Une coalition de veille citoyenne baptisée Coalition nationale pour le Faso (CNPF) existe désormais au Burkina Faso, rapporte burkina24. Son porte-parole Hassane

Bariona a annoncé lors d'une conférence de presse à Ouagadougou le 24 novembre que la CNPF se voulait être une réponse collective et audacieuse face aux défis actuels du Burkina Faso.

**Soutien ferme envers la transition**  
Rassembler toutes les sommités dé-



cisionnelles et influentes du Burkina Faso autour de l'esprit d'unité natio-

nale pour une transition réussie et faire du lobbying international au profit de la transition politique en cours sont, selon lui, des objectifs majeurs de la coalition. La coalition a exprimé "son engagement ferme" à soutenir la transition. Elle a salué les actions "courageuses" du Président, le capitaine Ibrahim Traoré.

## CÔTE D'IVOIRE:

**Un champ de pétrole commence à rapporter gros**

Un gisement de pétrole en Côte d'Ivoire, inauguré en août dernier, commence déjà à produire d'importantes quantités d'hydrocarbures. Exploité par l'italien Eni, il devrait atteindre une capacité de production de 50.000 barils par jour après optimisations. En Côte d'Ivoire, le champ pétrolier Baleine, entré en production

en août 2023, enregistre des chiffres impressionnants depuis quelques semaines. Il a même connu une forte hausse de production, a déclaré jeudi Eni, multinationale italienne en charge de l'exploitation du gisement. Près de 20.000 barils par jour y sont produits à présent. Dans les mois à venir, des optimisations concerneront

le champ pétrolier, ce qui annonce des perspectives encourageantes. La capacité de production devra alors atteindre 50.000 barils par jour.

**Un avenir prometteur?**

Lors de leur récente rencontre, le PDG du groupe Eni Claudio Descalzi a rassuré le Président ivoirien Alassane Ouattara sur le fait que le

groupe œuvrerait pour mettre en avant l'immense potentiel pétrolier de la Côte d'Ivoire. Possédant de riches ressources agricoles, minières et en hydrocarbures, le pays peut se positionner comme une superpuissance économique du continent dans les années à venir, prédit La Nouvelle tribune.

**Le Président du Niger remercie le Mali et le Burkina Faso pour leur soutien**

Lors de sa première visite à l'étranger, effectuée au Mali et au Burkina Faso, le nouvel homme fort du Niger a remercié ses homologues maliens et burkinabè qui l'ont soutenu dès le début, notamment face à l'embargo et à la menace d'intervention de la CEDEAO. Le Président de la transition au Niger, le général Abdourahamane Tiani, en visite jeudi pour la première fois au Mali et au Burkina Faso, a exprimé sa "gratitude" envers son homologue malien Ibrahim Traoré, "son gouvernement" et "l'ensemble du peuple burkinabè pour les soutiens multiples". D'après l'Agence nigérienne de Presse (ANP), la visite "d'amitié et de reconnaissance aux autorités et peuple frères du Mali" "s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations entre les deux États qui traversent des périodes de transition". M. Tiani a également remercié son homologue malien Assimi Goïta pour le soutien du Mali face à l'embargo et à la menace d'intervention de la CEDEAO.

**Un soutien infaillible**

Ces trois pays sont liés depuis le 16 septembre par l'Alliance des États du Sahel (AES). Elle prévoit des liens économiques renforcés et une assistance mutuelle en cas d'atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des pays membres. Bamako et Ouagadougou, dirigés par des militaires arrivés au pouvoir par des coups d'État en 2020 et 2022, avaient rapidement affiché leur solidarité avec les généraux de Niamey après leur prise de pouvoir fin juillet. Les trois pays en transition sont également unis contre les attaques des djihadistes.

## ITALIE :

**Giorgia Meloni sommée d'agir après un énième féminicide**

Le meurtre d'une jeune femme de 22 ans par son ex-petit copain a profondément choqué le pays et forcé l'exécutif conservateur à prendre des mesures. En Italie, l'émotion est encore palpable à la seule évocation du nom de Giulia Cecchettin, cette jeune vénétienne de 22 ans portée disparue le 11 novembre dernier. Son corps sans vie avait finalement été retrouvé, caché sous des sacs plastiques, dans un bois près d'un lac du Frioul. Issue sordide d'une interminable semaine d'angoisse pour ses proches et le pays tout entier. L'auteur présumé des faits, son ex-petit copain Filippo Turetta a été arrêté le 18 novembre dans la région de Leipzig, en Allemagne, après une vaine cavale d'un millier de kilomètres, puis extradé vers l'Italie. Le jeune homme risque jusqu'à trente ans de réclusion pour homicide et séquestration, avec la circonstance aggravante de la « relation affective » qui liait les deux Vénètes, malgré leur rupture à l'été.

# TRÊVE À GHAZA: Un total de 248 camions d'aide humanitaire sont arrivés dans l'enclave

L'ONU a annoncé samedi qu'un total de 248 camions d'aide humanitaire sont arrivés dans la bande de Ghaza depuis l'entrée en vigueur la veille de la trêve et sur ce nombre, 61 véhicules ont acheminé du matériel médical, de la nourriture et de l'eau dans le Nord de l'enclave.

Onze ambulances, trois autocars et un véhicule à plateau ont été livrés à l'hôpital Al-Shifa, le plus grand de la Bande de Ghaza, "pour aider aux évacuations", précise dans un communiqué de l'agence des Nations Unies chargée de la coordination humanitaire (OCHA). "Plus la trêve durera, plus les organisations humanitaires seront en mesure d'envoyer de l'aide à l'intérieur et à l'extérieur de la bande de Ghaza", a ajouté l'OCHA, remerciant le Croissant-Rouge palestinien et le Croissant-Rouge égyptien. Depuis des semaines, l'ONU, des ONG internationales et de nombreuses capitales étrangères ne cessaient de réclamer une pause dans les combats



ou un cessez-le-feu, afin notamment d'acheminer de l'aide d'urgence à la population de la bande de Ghaza qui survit dans des conditions humanitaires désastreuses.

## Nouvelle manifestation d'ampleur en soutien aux Palestiniens à Londres

Des dizaines de milliers de Britanniques ont à nouveau manifesté samedi à Londres en soutien à la Palestine, réclamant un cessez-le-feu durable à Ghaza. La mobilisation ne s'essouffle pas dans la capitale britannique après sept semaines d'agression sioniste. Le cortège s'est élancé de Park Lane en milieu de journée en direction de Whitehall, quartier central de Londres, avec des centaines de drapeaux palestiniens et des pancartes "Arrêtez de bombarder Ghaza" ou "Fin du siège." Plus de 1.500 officiers de police sont mobilisés tout le week-end à Londres, avec près de 500 renforts venus d'autres villes du Royaume-Uni. Cette manifestation intervient alors que le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad Al-Maliki, a souligné la nécessité d'unir les efforts internationaux pour mettre fin à l'agression génocidaire menée par l'armée de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza.

## Les premiers camions de carburant entrent dans la bande de Ghaza en vertu de l'accord de trêve

Des camions chargés de carburant et de gaz de cuisine sont entrés dans la bande de Ghaza après l'entrée en vigueur vendredi matin d'un cessez-le-feu temporaire entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, a indiqué une source

palestinienne. Une source de sécurité palestinienne a déclaré que "les camions de carburant et de gaz de cuisine avaient commencé à arriver dans la zone spéciale pour être transportés vers la bande de Ghaza, suivis par des convois de fournitures huma-

nitaires à travers le passage terrestre de Rafah entre la bande de Ghaza et l'Egypte". Le Hamas a déclaré dans un communiqué de presse que "200 camions de secours et de fournitures médicales et quatre camions de carburant et de gaz de cuisine entre-

raient quotidiennement dans la bande de Ghaza pendant la période de trêve". Plus tôt dans la journée, le cessez-le-feu humanitaire entre la Résistance palestinienne et l'occupant sioniste, est entré en vigueur dans l'enclave côtière assiégée.

## L'OCHA met en garde contre une augmentation significative des maladies parmi les déplacés à Ghaza

Au moins 1,7 million de personnes ont été déplacées dans la bande de Ghaza et sont confrontées au risque d'une propagation importante de maladies infectieuses, averti dans un récent communiqué le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires huma-

nitaires (OCHA). Selon l'OCHA, près de 80 % des habitants de Ghaza sont devenus des déplacés internes, avec environ 896.000 personnes déplacées résidant dans 99 installations dans le centre et le sud de la région. Des augmentations notables de certaines maladies,

telles que la diarrhée, les infections respiratoires aiguës, les inflammations cutanées et les problèmes d'hygiène comme l'infestation de poux, ont été enregistrées en raison de la surpopulation et des mauvaises conditions sanitaires dans les abris des Nations Unies, selon

le communiqué. En raison de l'espace limité dans les abris du sud, la plupart des hommes et des garçons plus âgés déplacés sont obligés de rester dehors, dans les cours d'école ou dans les rues, à côté des murs extérieurs des abris, ajoute le communiqué.

## CISJORDANIE OCCUPÉE: Un blessé par les balles des forces sionistes et 14 arrestations

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté samedi 14 Palestiniens lors d'une incursion menée dans une localité à l'ouest de Salfit, en Cisjordanie occupée, alors qu'un civil a été blessé par balles de l'armée d'occupation, selon des sources locales palestiniennes. Selon les mêmes sources, des heurts ont éclaté après l'incursion des forces de l'occupation et des balles réelles ont été tirées en direction des citoyens, blessant un jeune homme au pied. En outre, les forces sionistes ont arrêté 14 jeunes Palestiniens après avoir perquisitionné et fouillé des maisons. Elles ont aussi agressé sauvagement plusieurs citoyens dans la même région. Auparavant, les forces d'occupation avaient arrêté un jeune homme à Jénine, un autre à El-Khalil, un à Qalqiliya, et deux dans la Vallée du Jourdain, après avoir perquisitionné et fouillé les maisons de leurs parents.

## CISJORDANIE OCCUPÉE: Cinq Palestiniens arrêtés par les forces sionistes

Les forces de l'occupation sionistes ont arrêté cinq Palestiniens lors d'une campagne d'arrestation menée dans des différentes villes en Cisjordanie occupée, selon des sources locales palestiniennes. Les mêmes sources citées par l'agence de presse Wafa, ont affirmé que les forces d'occupation ont arrêté un jeune homme à Jénine, un autre à El-Khalil, un à Qalqiliya, et deux dans la Vallée du Jourdain, après avoir perquisitionné et fouillé les maisons de leurs parents. En outre, l'armée sioniste a fait une descente samedi matin dans le camp de réfugiés d'Askar à l'est de la ville de Naplouse. Les forces d'occupation ont, par ailleurs, pris d'assaut plusieurs maisons dans la même région, a-t-on indiqué de mêmes sources.

## PALESTINE:

## L'occupant sioniste inflige à la femme palestinienne toutes formes de sévices



Le ministère palestinien des Affaires étrangères a indiqué samedi que la femme palestinienne subit toutes les formes de violence, de discrimination et de torture par l'occupation sioniste et les colons, y compris le meurtre, les arrestations arbitraires, la détention administrative, le déplacement forcé, la démolition des maisons et la saisie des terres. Dans un communiqué repris par l'agence de presse palestinienne Wafa, le minis-

tère a souligné à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre de chaque année, que la femme palestinienne souffrait de l'occupation sioniste, à la lumière du régime d'apartheid imposé au peuple palestinien. Le ministère a ajouté qu'"au moment où le monde célèbre la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes,

il ignore le génocide dont sont victimes les femmes palestiniennes, et tous les enfants de notre peuple, depuis le début du mois d'octobre, et les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, commis par les forces d'occupation à Ghaza", rappelant que "plus de 3.250 femmes et 5.350 enfants ont été tués, soit 68% du nombre de martyrs depuis le début de l'agression, et plus de 3.500 enfants et femmes sont portés disparus, tan-

dis que plus de 2.056 femmes sont devenues veuves". Il a également expliqué que les forces d'occupation sionistes ont déplacé de force plus de 1,7 million de Palestiniens à Ghaza, dont plus de 788.800 femmes et filles, et les ont exposés à la famine, à l'intimidation, à la privation d'eau, de médicaments, d'électricité, de carburant, de traitement et de soins de santé, après avoir bombardé leurs lieux de refuge ou pendant leur déplacement, y compris les hôpitaux, les lieux de culte, les écoles et autres refuges", notant qu'"il n'y a plus de lieu sûr dans la bande de Ghaza". La diplomatie palestinienne a précisé, à ce sujet, qu'il y a "plus de 50.000 femmes palestiniennes enceintes dans la bande de Ghaza, dont 5.552 devraient donner naissance à leurs bébés au cours de ce mois dans des conditions tragiques et inhumaines, où il n'y a aucun type de services médicaux ou de services post-natals, ce qui les expose ou expose leurs enfants à un risque de mort imminente, en violation de toutes les conventions et accords internationaux pertinents". Le ministère a appelé, enfin, "à mettre un terme immédiat à l'agression sioniste et arrêter le blocus imposé sur la bande de Ghaza, ainsi que mettre fin aux massacres et génocide collectifs contre les civils palestiniens sans défense, et faire entrer la nourriture, l'eau, le carburant, l'électricité et les fournitures médicales au peuple palestinien dans la bande de Ghaza".

# LYON : Le dernier Miyazaki en avant-première au festival Lumière

« Le Garçon et le Héron », dernière réalisation du génie japonais, sera projeté le 17 octobre, deux semaines avant sa sortie dans les salles françaises.

Le dernier film du réalisateur japonais Hayao Miyazaki, *Le Garçon et le Héron*, sera diffusé en avant-première au festival Lumière de Lyon le 17 octobre, deux semaines avant sa sortie française, a appris 20 Minutes mercredi auprès des organisateurs. C'est le premier film en dix ans, et probablement le dernier, du réalisateur du *Voyage de Chihiro* - sorti en 2001 et récompensé par l'Oscar du meilleur film d'animation. La première européenne doit avoir lieu le 22 septembre, en ouverture du festival de Saint-Sébastien en Espagne. Sa sortie en France est prévue le 1er novembre.

Sorti en juillet au Japon

Miyazaki, 82 ans, a fondé le studio Ghibli



en 1985 avec le réalisateur Isao Takahata, décédé en 2018. Il a réalisé une douzaine de longs-métrages, parmi lesquels figurent les célèbres *Princesse Mononoké*, *Mon*

voisin *Totoro*, *Ponyo sur la falaise* ou encore *Le Vent se lève*. En 2014, il a reçu un Oscar d'honneur pour l'ensemble de sa carrière. *Le Garçon et le Héron*, sorti en juillet dans son pays d'origine qui sera aussi présenté au Festival de Toronto début septembre, se déroule au Japon durant la Seconde Guerre mondiale. Un garçon nommé Mahito quitte Tokyo avec son père et s'installe à la campagne après la mort tragique de sa mère. Il y rencontre un héron cendré qui l'emmène dans un univers fantastique où il découvre peu à peu le mystère du décès de sa mère et son histoire familiale. L'Institut Lumière de Lyon avait organisé aux mois de juin et juillet, en prévision de la sortie du nouveau film, une rétrospective Miyazaki, remettant à l'affiche 11 de ses longs-métrages.

## Notre avis express sur « Gran Turismo »

Nous avons eu la chance d'assister à la première du film « Gran Turismo » avant sa sortie en salle ce mercredi. Alors, est-ce vraiment réservé uniquement aux amateurs de jeux vidéo et de courses automobiles ? La réponse est non ! Derrière Gran Turismo (le film) se cache l'histoire de Jann Mardenborough, un amateur de jeu vidéo qui rêvait de course automobile et qui, grâce à la Nissan GT Academy sur Gran Turismo (le jeu) est devenu un véritable pilote professionnel. Il a fait de son rêve une réalité. Mais ses premières années en tant que pilote officiel Nissan n'ont pas

toujours été un rêve éveillé. Le Gallois a connu un drame, un vrai. Et le drame, généralement, sur grand écran, ça fonctionne plutôt bien. En plus de ça, la Nissan GT Academy était un pari phénoménal sur le plan humain, social et sportif : transformer des joueurs de jeu vidéo en véritables pilotes, ce n'était pas gagné.

De quoi plaire à toute la famille

Avec ses ingrédients, le film Gran Turismo déclenchera donc des émotions auprès de toute la famille, petits et

grands, fan de voitures ou pas. Et c'est là le message le plus important. Car, bien sûr, il a ses mauvais côtés aussi : les passionnés de sport automobile reprocheront un manque de réalisme et des scènes représentant les 24 Heures du Mans tournées principalement sur un tout autre tracé, très loin de la Sarthe (les connaisseurs le reconnaîtront). Mais la bande sonore, y compris le vrombissement des moteurs, l'histoire du jeune Jann Mardenborough parti de rien, de la Nissan GT Academy qui avait ses détracteurs, suffisent amplement pour passer un excellent moment.

MARTHAN LOUISE DE NORVÈGE :

## Sa fille se confie sur le suicide de son père Ari Behn, un an après

Le 25 décembre 2019, l'auteur norvégien Ari Behn se suicidait, laissant derrière lui son ex-épouse la princesse Martha Louise et leurs trois filles. Lors de ses funérailles, l'aînée Maud Angelica a fait preuve de courage en prenant la parole. Une épreuve sur laquelle elle revient, un an après. Il y a près d'un an, l'adolescente prenait la parole en la cathédrale d'Oslo, aux funérailles de son père. Une semaine plus tôt, au lendemain de Noël, l'auteur Ari Behn, ex-mari de la princesse Martha Louise de Norvège et père de ses trois filles, mettait fin à ses jours à l'âge de 47 ans. C'est avec courage et maturité que son aînée, Maud Angelica Behn, lui a rendu un vibrant hommage, qui a marqué nombre de Norvégiens. "Je voulais d'abord lui dire combien je l'aimais. C'était très effrayant parce que je me sentais particulièrement vulnérable", la jeune fille s'est-elle souvenue auprès du magazine norvégien Tara, dont l'interview est relayée par Point de vue dans son édition du 16 décembre 2020. "C'était dur pour moi d'écrire un discours et de le prononcer devant tant de gens alors que j'étais sous le choc de la perte de papa, la grande sœur de Leah et Emma (15 et 12 ans) a-t-elle ajouté. Tout était difficile, mais j'étais déterminée à le faire, à aller jusqu'au bout. C'était très important pour moi. Parce que je sentais que quelque chose de positif pouvait émerger de ce malheur." Et de l'aveu de sa propre mère, la jeune Maud Angelica "a sauvé des vies" grâce à ce discours : "Nous

avons reçu de nombreux messages de personnes qui avouaient songer au suicide, mais qui y ont renoncé après avoir entendu Maud. Nous avons eu les mêmes retours de la part d'associations, la princesse Martha Louise a-t-elle expliqué. Maud a également enregistré un message vidéo pour des collégiens, où elle parlait de la dépression et où elle incitait les élèves à parler de leur mal-être." Même le roi Harald V a salué la prise de parole de sa petite-fille dans un livre qui vient de paraître en Norvège, *Le roi raconte*.

Le deuil sera toujours là

Bien qu'elle parle ouvertement de la disparition de son père pour éviter que d'autres drames similaires se produisent au sein d'autres familles, Maud Angelica prend soin de sa propre santé mentale en étant suivie par un psychanalyste, tout en participant à un groupe de parole. "Le deuil sera toujours là. La personne que vous avez perdue est partie pour toujours", a-t-elle confié. Pour se consoler, l'adolescente passionnée de dessin exprime ses sentiments à travers son art, comme elle avait l'habitude de le faire avec son père lorsqu'il était encore là. Une piste pour la poursuite de ses études ? "Je sais que j'essaierai de faire quelque chose de positif, de répandre l'espoir et l'amour, mais je ne sais pas encore de quelle manière. Je pense que ce sera dans le domaine artistique,



comme la création de dessins animés." Pour le moment, c'est sur son compte Instagram et sous le pseudonyme "3\_eyed\_cat", qu'elle partage ses créations avec quelque 14 000 abonnés.

## « Barbie » dépassé par « Gran Turismo » au box-office américain



Le film basé sur la franchise du jeu vidéo éponyme a engrangé 17,3 millions de dollars de recettes entre ce vendredi, jour de sa sortie aux Etats-Unis, et ce dimanche. Les derniers chiffres des entrées dans les salles de cinéma aux Etats-Unis sont tombés. La fréquentation du week-end a permis à Gran Turismo, sorti ce vendredi dans le pays, de prendre la tête du classement. Le long métrage réalisé par Neill Blomkamp a ainsi engrangé 17,3 millions de recettes entre vendredi et dimanche, selon les chiffres du cabinet Exhibitor Relations.

Une première place « mitigée »

Le film Gran Turismo basé sur la franchise du jeu vidéo éponyme a été pro-

duit par les studios Sony. Il se déroule au sein d'une académie de pilotage automobile cherchant à s'assurer les services des meilleurs joueurs de jeux vidéo afin de conduire de véritables voitures de course. L'expert du secteur cinématographique David A. Gross a évoqué « une sortie mitigée pour un film d'action tiré d'un jeu vidéo ». Les performances du film, dans lequel jouent notamment Orlando Bloom et David Harbour, lui ont permis de rafler la première place au box-office américain à Barbie, qui a de son côté rapporté 17,1 millions de dollars dans le même temps. Les recettes totales du long métrage consacré à la poupée de Mattel atteignent désormais 594 millions de dollars en Amérique du Nord.

PLAINTES:

Le réalisateur Nicolas Bedos visé par une enquête pour viol et agressions sexuelles



Les policiers examinent trois plaintes distinctes de femmes qui s'ajoutent au procès qui attend le réalisateur en février 2024. Une enquête préliminaire pour viol et agressions sexuelles a été ouverte le 5 juillet pour examiner trois plaintes distinctes de femmes mettant en cause le réalisateur Nicolas Bedos, a indiqué ce mardi le parquet de Paris à 20 Minutes, confirmant une information de Mediapart. L'enquête a été confiée au premier district de la police judiciaire de Paris, ont précisé une source proche du dossier et le parquet. Deux des femmes qui disent avoir adressé un signalement fin juin au parquet de Paris ont raconté auprès de Mediapart les faits de nature sexuelle dont elles accusent Nicolas Bedos.

Un viol qui remonterait à 1999

L'une d'elles, une comédienne et scénariste de 50 ans qui se fait appeler Chloé, accuse le réalisateur de 44 ans de l'avoir violée au domicile des Bedos à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) une nuit de 1999. Agée de 26 ans et serveuse, elle avait accepté de suivre chez des amis puis chez ses parents Nicolas Bedos avec qui s'était instaurée une « forme de relation amicale ». Une deuxième femme, sous le prénom de Marion, a décrit au média en ligne une agression sexuelle commise par le cinéaste en août 2017 dans une maison de vacances. Elle connaissait Nicolas Bedos depuis l'adolescence et son âge au moment des faits dénoncés n'a pas été précisé. Les faits dénoncés dans la troisième plainte n'ont pas été précisés. C'est la révélation de la garde à vue du comédien et de l'annonce de son procès qui ont décidé les deux femmes, qui se connaissent, à témoigner auprès de la justice, précise Mediapart.

Un procès en vue

Le réalisateur a été placé en garde à vue le 21 juin après la plainte d'une femme l'accusant d'avoir touché ses parties intimes par-dessus son pantalon, dans un club parisien dans la nuit du 1er au 2 juin. A l'issue de son audition, il a été convoqué devant le tribunal correctionnel de Paris en février 2024 pour agression sexuelle en état d'ivresse manifeste, un délit pour lequel il encourt cinq ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende. Selon Mediapart, la femme qui se fait appeler Chloé a précisé « être allée témoigner (auprès de la justice) pour dire que ce n'est certainement pas un accident ». Marion, elle, dénonce le prétexte de l'alcool avancé par le comédien qui relève, selon elle, « plus du modus operandi que de l'excuse ». L'enquête préliminaire devra notamment déterminer si les faits dénoncés ne sont pas prescrits et s'il n'existe pas d'autres victimes. Avant 2017, le délai de prescription pour une agression sexuelle était de trois ans et de dix ans pour un viol. La loi prévoit désormais un délai de prescription de six ans et vingt ans.

« Certainement pas un accident »

« Il ne veut pas remettre en doute la parole de la plaignante qui décrit un geste déplacé de quelques secondes par-dessus son jean », avait expliqué il y a quelques semaines son avocat, Me Julia Minkowski. « Mais un tel geste, dont il n'a pas le souvenir, qui se serait produit sur la piste de danse d'une boîte de nuit, n'a pu être qu'accidentel sous l'effet de l'ébriété », avait-elle ajouté.

# Les écrits littéraires de Zhou Ounissi thème d'un colloque à Annaba

Les travaux d'un colloque de deux jours sur les œuvres littéraires de Zhou Ounissi et ses contributions à la promotion de la littérature arabe en Algérie se sont ouverts samedi à Annaba.

Initiée par la bibliothèque principale de lecture publique, la rencontre aborde les traits du style narratif déployé par cette écrivaine dans ses nouvelles, ses romans, sa poésie et ses écrits théâtraux. L'universitaire et critique Mohamed Lamine Bahri, de l'université de Biskra, a présenté l'ouvrage collectif publié en hommage à cette écrivaine qui expose le parcours de cette intellectuelle, ses interviews parues dans la presse et les ouvrages consacrés à l'étude de ses œuvres. L'ouvrage intitulé "Ezzahra lati kasar el-achwaq" (La fleur qui a brisé les épines) rassemble, a-t-il ajouté, les contributions de 40 intellectuels, critiques, auteurs et compagnons de route



algériens et de plusieurs pays arabes qui avaient connu Zhou Ounissi, lauréate en novembre 2023 du prix de la fondation koweïtienne Souad Al Sabah pour la culture et l'innovation en reconnaissance à ses contributions et à son talent. Les séminaristes analyseront, à la faveur de cette rencontre, la biographie de cette auteure qui est la première femme à publier un roman en arabe en Algérie ainsi que ses œuvres composées de quatre recueils de nouvelles, de 16 poèmes et de plusieurs autres écrits. La rencontre se déroule au siège de la bibliothèque principale de lecture publique de la ville d'Annaba avec la participation d'écrivains et d'universitaires de plusieurs wilayas.

## Création d'un réseau national des ciné-clubs début 2024

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a annoncé, samedi à Alger, la création, début 2024, d'un réseau national des ciné-clubs en vue de "dynamiser la production et la distribution cinématographique en Algérie". Présidant le lancement de la conférence nationale sur "les ciné-clubs en Algérie et leur rôle dans la diffusion de la culture du cinéma" à la Cinémathèque d'Alger, la ministre a affirmé que son département encouragera cette initiative à travers "l'organisation de sessions de formation spécialisées et qualifiantes au profit des animateurs des clubs avec la contribution des établissements compétents sous tutelle" pour promouvoir la scène culturelle et artistique. Selon la ministre, ce réseau sera accompagné par le Centre algérien de la cinématographie (CAC) qui ouvrira un bureau à son niveau pour le secrétariat technique, étant un établissement qui a pour missions principales d'encourager les initiatives cinématographiques tels les clubs à travers le territoire national et l'organisation de projections et de manifestations cinématographiques qui contribuent à la promotion et à la diffusion de la culture cinématographique, au service du public du 7e art. Mme Mouloudji a indiqué que "la relance de la culture des ciné-clubs en Algérie dont le rôle consiste à diffuser la culture cinématographique "traduit la volonté de l'Etat algérien de hisser le 7e art au niveau escompté à l'ère du développement technologique effréné notamment dans les domaines audiovisuels". "Cette orientation a été sou-

lignée à maintes reprises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en vue de développer l'industrie cinématographique dans notre pays tout en restant attachés à notre authenticité, identité et mémoire nationale et culturelle", a-t-elle dit. Elle a appelé tous les acteurs du cinéma à enrichir cette expérience et à soutenir et coordonner les efforts dans le but de créer le réseau national des ciné-clubs qui regroupera les différents ciné-clubs au niveau national. A cette occasion, le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui a passé en revue son expérience dans le ciné-club qu'il a animé de 1969 à 1988 à la Télévision algérienne et en collaboration avec la Cinémathèque d'Alger, soulignant que ce club "était une véritable école pour la formation des amateurs du 7e art pendant de longues années". Bedjaoui a estimé que la participation aux ciné-clubs "commence par la distraction et le divertissement et finit par l'intérêt profond et la capacité à décortiquer les films artistiquement et techniquement, appelant à cet égard les cinéphiles des clubs actuellement actifs à regarder les films directement sur grand écran et non sur les Smartphones ou la télévision car "la magie du cinéma ne peut être appréciée qu'en partageant l'expérience socialement et humainement avec les spectateurs". A son tour, Faïçal Sahbi de l'université d'Oran, a évoqué la culture cinématographique et le public affirmant que cette relation "a été négligée car les politiques de production en Algérie étaient basées sur l'offre, en se concentrant sur tout ce qui concernait la production plutôt



que le public, alors qu'en fait, a-t-il dit, il est important d'oeuvrer à satisfaire la demande cinématographique en proposant des espaces de projection modernes ou des salles multi-écrans étant capables de susciter l'intérêt d'un nouveau public, et là apparaît le rôle des ciné-clubs qui confèrent une sorte de légitimité aux films projetés, dans ce que l'on appelle cinéma commercial". Dans le cadre de cette conférence, des représentants de ciné-clubs de plusieurs wilayas ont partagé leurs expériences sur le terrain, à l'instar de Mohamed Al Kourti qui a passé en revue l'expérience du ciné-club de Mascara (1984-2023) qui cherche à établir des traditions cinématographiques dans la wilaya en programmant des spectacles cinématographiques diversifiés pour satisfaire le public à la recherche de films à contenu diversifiant, culturel,

social, de fiction et autres. Le représentant de l'association "Projecteur", activant au niveau de la wilaya de Béjaïa, Ilyes Zaidi a partagé la vision de ce ciné-club depuis sa création en 2023 à ce jour en présentant des films appartenant au cinéma d'auteur, au cinéma populaire, au cinéma algérien ainsi que des films destinés aux enfants et d'autres documentaires. Selon lui, le travail des ciné-clubs en Algérie pose plusieurs problématiques liées aux choix du type de films projetés et au problème des droits d'exploitation des films, d'autant que l'objectif de la projection n'est pas commercial, outre le manque d'espaces de projection, l'absence de coordination entre les ciné-clubs qui ont également besoin "d'un cadre juridique régissant leur travail et leur assure une protection pour pouvoir discuter des contenus en toute liberté et responsable".

MINISTÈRE DE LA CULTURE :  
16000 exemplaires de livres d'auteurs algériens publiés en braille



Seize-mille exemplaires de livres d'auteurs algériens ont été publiés en braille par le ministère de la Culture et des Arts pour permettre aux non-voyants d'accéder aux principaux titres de la littérature et de la pensée algériennes, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Des livres d'auteurs et d'écrivains algériens ont été publiés en braille par le ministère de la Culture et des Arts « dans le cadre du renforcement des mécanismes de solidarité nationale et de la prise en charge des catégories sociales aux besoins spécifiques », a précisé le communiqué. Zhou Ounissi, Ouassini Laredj, Mohamed Salah Seddik, Djilali Khellas, Rabia Djelti, Abdellah Khemmar et Mohamed El Ali Arar sont quelques-uns des auteurs dont les livres sont désormais disponibles en braille, selon la même source. « Le ministère de la Culture prépare la publication d'autres livres en braille choisis parmi des œuvres de la littérature et de la pensée algériennes, qui viendront enrichir les bibliothèques de lecture publique à travers l'ensemble du territoire national et les établissements en charge des personnes aux besoins spécifiques », a conclu le document.

M'SILA :  
206 œuvres de 20 pays proposées au festival "Kerdada du court-métrage et du documentaire"

Le commissariat du 4ème festival "Kerdada du court-métrage et du documentaire" prévu à Bou-Saâda (M'sila), a reçu au 20 août 2023, date limite pour le dépôt des œuvres, 206 films provenant de 20 pays, a déclaré, samedi, le commissaire de la manifestation. M. Noureddine Berrabah a ajouté que les films réceptionnés ont été directement remis au comité de visionnage, chargé de sélectionner les productions devant participer à la compétition qui sera lancé à partir du 30 septembre prochain. Les fictions dramatiques se classent au premier rang en termes de nombre d'œuvres proposées avec 123 films, suivis des documentaires, avec 50 films, selon M. Berrabah qui a précisé que les œuvres sélectionnées seront soumises à l'arbitrage d'un jury composé de spécialistes et de cinéastes, présidé par Djamel-Eddine Hazourli, Omar Lekkam et Fatima Ouazene. De sa part Leila Bouazza, directrice du Musée public national Nasreddine-Dinet de Bou-Saâda, qui abritera le festival, a indiqué, que tout est "prêt" pour accueillir cet événement culturel qui "participera à donner un nouveau souffle à l'activité culturelle, en général, et au cinéma, en particulier, dans la région de Bou-Saâda, connue pour sa riche histoire et ses contributions à l'art". La même responsable a souligné "l'importance de ce festival dans la mise en lumière des jeunes talents, dans la promotion de l'esprit de compétition entre artistes arabes et africains et dans le développement de l'industrie cinématographique.

JOURNÉES THÉÂTRALES DE CARTHAGE:

## La 24e édition aura lieu sans festivités

La 24e édition des Journées théâtrales de Carthage (JTC) aura lieu cette année du 2 au 10 décembre, exceptionnellement sans festivités, selon le comité d'organisation, lors d'une conférence de presse à la Cité de la culture de Tunis. « Cette année, nous avons décidé d'annuler le volet festif lors des cérémonies d'ouverture et de clôture (...) Le programme sera meublé de spectacles, d'ateliers de formation dans les métiers du théâtre et de conférences », a déclaré Moez Mrabet, président du comité d'organisation des JTC. Également directeur général du Théâtre national tunisien (TNT), M. Mrabet a assuré que « cette décision a été prise à cause de la situation et les circons-

tances exceptionnelles dans les territoires palestiniens occupés où la bande de Ghaza subit depuis le 7 octobre écoulé une agression barbare ». Le programme de cette édition des JTC sera marqué par 62 spectacles issus de 28 pays. Il y aura 16 sections dont des colloques et des expositions prévus dans plusieurs espaces culturels de la capitale, Tunis. Onze spectacles participent à la compétition officielle, alors que sont également programmées 24 représentations parallèles, à savoir des pièces de théâtre inscrites dans une session dédiée aux institutions théâtrales professionnelles de Tunisie et de pays arabes et africains, selon des organisateurs.

## LIGUE 1 MOBILIS: Le MCA creuse l'écart en tête, la JSS renverse l'ASO, et la JSK trébuche

La 2e partie de la 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputée samedi, a vu le MC Alger vainqueur à El-Oued, porter son avance à quatre points sur son poursuivant immédiat, alors que l'ES Ben-Aknoun et l'US Biskra ont réussi à décrocher le nul à l'extérieur, tandis que la JS Saoura a renversé l'ASO Chlef (3-2) en clôture de la compétition. Comme il fallait s'y attendre, le MC Alger a remporté son 6e match de la saison, en s'imposant dans la douleur devant le 15e du classement général, l'US Souf, sur le score de (4-3).

La 2e partie de la 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputée samedi, a vu le MC Alger vainqueur à El-Oued, porter son avance à quatre points sur son poursuivant immédiat, alors que l'ES Ben-Aknoun et l'US Biskra ont réussi à décrocher le nul à l'extérieur, tandis que la JS Saoura a renversé l'ASO Chlef (3-2) en clôture de la compétition. Comme il fallait s'y attendre, le MC Alger a remporté son 6e match de la saison, en s'imposant dans la douleur devant le 15e du classement général, l'US Souf, sur le score de (4-3). Encore une fois, le "Doyen" doit une fière chandelle à son stratège et buteur, Youcef Belali, auteur d'un triplé (8e, 33e et 73e s. penalty), se détachant nettement sur le classement des "go-leaders" avec 10 unités en 7 matches. Si l'attaque mouloudéenne continue de car-burer à plein régime en scrorant à 21 reprises depuis l'entame de l'exercice en cours, en revanche, la défense donne des signes d'inquiétude en concédant ce samedi 3 buts, dont un contre son camp, par l'ancien défenseur international, Djamel Benlamri. Cette victoire, la 5e consécutive des "Vert et Rouge" leur permet de prendre quatre points d'avance sur leur dauphin le Paradou AC, tenu en échec vendredi à domicile par le CS Constan-



tine (0-0). Quant à l'US Souf qui a tenu la dragée haute au leader, reste cependant coincée à l'avant-dernière place avec quatre points au compteur, et deux seulement sur la lanterne rouge l'ES Ben-Aknoun, auteur d'un nul à l'extérieur (0-0) devant l'USM Khenchela, en panne de victoires depuis quatre journées. Les Algérois qui ont mis fin à quatre revers de suite, doivent ce nul le second de la saison, à l'exportier international, Mohamed Liamine Zemamouche. A Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a une fois de plus, trébuché devant son public partageant les points de la partie avec l'US Biskra (1-1). Menés sur un but

du Biskri Thamer dès la 23e minute, les "Canaris" sont revenus au score juste avant la mi-temps, grâce à un over-goal d'Adouane (43e). En 2e mi-temps, les hommes du Portugais Almeida ont exercé une forte pression sur les gars du Sud-Est, sans toutefois réussir à remporter le succès qui leur fuit depuis quelques semaines. Le dernier match de cette 7e journée opposant à Béchar, la JS Saoura à l'ASO Chlef, s'est terminé par une victoire sur le fil des locaux (3-2). Les visiteurs ont été les premiers à scorer par l'international Togolais Yaw Agbagnou à la 19e, mais la JSS est revenue au score grâce à Saâd (36e). Par la

suite, le joueur togolais s'est distingué une seconde fois juste avant la pause citron, en inscrivant le deuxième but pour son équipe (45e+5). En seconde période, la JSS a renversé son adversaire sur deux réalisations de Bellatreche (73e) sur pénalty et de Farhi (85e). Avec cette victoire, la JSS se hisse au 4e rang (11 pts) aux côtés du MC El Bayadh et NC Magra, alors que l'ASO stagne à la 7e position (10 pts). Cette 7e journée a débuté hier (vendredi), avec deux nuls enregistrés à Alger et à Magra. Le PAC qui restait sur un succès en déplacement face au promu l'ES Ben Aknoun (1-0), a échoué à enchaîner face à une solide équipe du CSC, qui s'est rachetée après sa défaite concédée à domicile face au NC Magra (0-1). Ce dernier, qui restait sur deux succès de rang, a été stoppé à domicile par le MCE El-Bayadh (1-1), ratant l'occasion de réussir la passe de trois et surtout monter sur le podium. Enfin, deux matchs ont été reportés au mardi 2 janvier 2024 : USM Alger - MC Oran et ES Sétif - CR Belouizdad, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont les matchs se joueront vendredi, samedi, et dimanche.

PLACE À LA COUPE D'AFRIQUE 2023 :  
Djamel Belmadi avance ses pions



Après avoir entamé les qualifications pour la Coupe du Monde 2026, le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne, Djamel Belmadi, se prépare désormais pour la Coupe d'Afrique des Nations en Côte d'Ivoire. Le tirage au sort de la CAN 2023 a placé l'Algérie dans le même groupe que le Burkina Faso, la Mauritanie et l'Angola. Les Fennecs débiteront leur parcours le 15 janvier contre l'Angola, suivi d'une confrontation avec le Burkina Faso cinq jours plus tard, avant de conclure la phase de groupes de la CAN 2023 par un match contre la Mauritanie le 23 janvier. Selon les informations du média Al Araby, Belmadi s'est réuni avec ses adjoints et a commencé à recueillir des vidéos des adversaires de l'Algérie lors de la phase de groupes. Belmadi a insisté sur la nécessité que les vidéos des matchs des adversaires soient récentes, c'est-à-dire des matchs joués lors des deux dernières journées des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, d'autant plus que les trois équipes ont intégré de nouveaux joueurs à cette occasion. Cela permettra à l'entraîneur de l'Algérie d'avoir une vision plus claire des forces et des faiblesses des équipes concurrentes dans le tournoi continental.

Le club de foot Deportivo Palestino rend hommage aux victimes de l'agression sioniste à Ghaza

"A la mémoire de ceux qui ne sont plus là", dit le message inscrit sur une banderole posée dans une tribune vide du Club Deportivo Palestino qui évolue dans le championnat de 1ere division chilien, pays d'Amérique latine qui abrite la plus grande communauté de Palestiniens en dehors du monde arabe. "Nous avons décidé d'avoir un espace dans notre tribune et de le laisser vide en mémoire de ceux qui ne sont plus là, en geste de soutien au peuple palestinien et à ce qui se passe à Ghaza", explique le président du club Jorge Uauy. Les joueurs, vêtus de leur maillot rayé vert, blanc et rouge avec la carte de la Palestine avant la création de l'entité sioniste imprimée sur la manche gauche, ont observé une minute de silence avant la rencontre disputée jeudi soir dans le stade municipal de La Cisterna, au sud de Santiago, comptant pour la 28e journée du championnat professionnel local. Des enfants portant un keffieh noir et blanc sur les épaules les ont accompagnés sur la pelouse, devant un petit millier de supporters. Lors d'un match précédent, les joueurs, couverts du même keffieh, s'étaient agenouillés sur le terrain. "Ce sont des façons différentes d'exprimer la douleur et la proximité avec la Palestine. Aujourd'hui, c'était les enfants pour montrer qu'ils sont les plus touchés", souligne M. Uauy. "On espère qu'ils verront qu'il y a des gens dans d'autres parties du monde qui s'intéressent à eux et qui souffrent pour eux".

ASM ORAN:

### L'entraîneur Morsli s'en remet à la direction du club

L'entraîneur de l'ASM Oran, Larbi Morsli, a jeté la balle dans le camp de la direction du club au sujet de son avenir avec le club, après la nouvelle contre-performance de ce dernier, samedi, pour le compte de la sixième journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest). « Il appartient à la direction du club de prendre la décision qui lui semble la mieux bénéfique pour l'équipe », a déclaré Morsli à l'issue du match à domicile face au MCB Oued Sly (0-0). La formation oranaise, qui nourrit cette saison l'ambition de revenir en Ligue 1 de football après une absence de huit ans, poursuit sa série de résultats négatifs qu'elle a commencée depuis quatre journées. Le coach des Vert et Blanc, arrivé l'été dernier au club, a déjà présenté sa démission, il y a près de deux semaines, avant de revenir à de meilleurs sentiments, mais ne parvient pas encore à redresser la barre, non sans susciter la colère des supporters, dont certains lui ont carrément demandé de partir à la fin du précédent match. Du côté de la direction du club, on a prévu une réunion avec l'entraîneur « dans les prochaines heures », au cours de laquelle les deux parties vont analyser les raisons de cette série « noire » qui perdure depuis quatre rencontres, pendant lesquelles les gars de « M'dina Jdida » ont obtenu seulement trois points sur 12 possibles. Pourtant, les protégés de Morsli ont démarré en trombe le championnat de cette saison en enchaînant deux victoires de rang lors des deux



premières journées avant de caler, ne goûtant plus au succès, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur. Pis, ils ont déjà laissé filer pas moins de sept points dans leur jardin préféré du stade Habib Bouakeul où ils ont concédé une défaite et deux nuls, ce qui a enfoncé davantage l'ex-entraîneur du MC Saïda. L'ASMO, qui a reculé à la 5e place avec 9 points, accuse dès maintenant un retard de sept unités sur le leader incontesté du groupe, l'ES Mostaganem, sachant que seul le premier accèdera en Ligue 1 en fin d'exercice.

### Un nouvel attaquant pour prochainement renforcer l'équipe d'Algérie se manifeste !



Le pays des Fennecs regorge de talents. Un joueur, actuellement assez peu connu du grand public, fait sensation en Espagne et marque son tout premier but en Liga. De quoi grandement attirer l'attention du sélectionneur de l'équipe d'Algérie Djamel Belmadi. Pour la victoire du Deportivo Alavés contre Grenade ce vendredi en Liga,

un certain Abderrahmane Rebbach a fait trembler les filets. Joueur originaire de Blida en Algérie, l'attaquant signe sa toute première réalisation en première division, attirant l'attention des supporters des Fennecs. Ailier gauche, Rebbach a réalisé une très bonne saison, qui a été récompensée par la promotion de son club en première division espagnole. Le joueur de 24 ans d'ailleurs été un acteur majeur de la montée de son équipe, en la portant lors des play-offs pour la promotion en Liga en marquant et en délivrant une passe décisive en demi-finale contre Eibar. Il est à noter que Rebbach a quitté l'Algérie très jeune, plus précisément à l'âge de 12 ans, dans le but de réaliser son rêve. Ayant enchaîné les clubs de divisions inférieures, il semblerait que l'heure de gloire de l'Algérien approche. Qui sait, une place en équipe d'Algérie pourrait bien l'attendre dans les prochaines années.

LA LFP OFFICIALE  
LE DÉMÉNAGEMENT TEMPORAIRE  
DU MCO À ZABANA:  
Les résultats de la 7eme  
journée en faveur  
des Hamraoua

La Ligue de Football Professionnel a confirmé vendredi dans l'après-midi le déménagement temporaire des Hamraoua au stade Ahmed Zabana, à partir de samedi prochain et la réception de la JS Kabylie à l'occasion de la 8eme journée du championnat de Ligue 1 professionnel. La LFP dans son communiqué a indiqué que le MCO recevra au stade Ahmed Zabana la période ou le complexe Hadeffi sera fermé pour rénovation et entretien de la pelouse du terrain principal, à savoir six semaines et que juste après la fin de cette période, l'équipe sera obligé de revenir dans ce stade. Ainsi le MCO recevra au stade Ahmed au moins deux matches si ce n'est pas plus, surtout que certains pensent que l'équipe devrait revenir définitivement à Zabana, vu que l'équipe trouve des difficultés à s'imposer au stade Hadeffi Miloud et que les supporters du MCO n'arrivent pas à remplir les gradins, puisque l'équipe évolue depuis le début de saison devant des gradins presque vides ! D'autre part, les résultats de la 7eme journée ont été en faveur du MCO, pourtant il n'a pas joué son match après le report du match de l'USMA, au cas où les Hamraoua réussissent à gagner lors de la prochaine journée face à la JSK, ils pourront améliorer leur position au classement et quitter la zone dangereuse et dépasser son adversaire du jour à savoir la JS Kabylie, qui n'est pas en meilleure posture et semble un adversaire prenable samedi prochain, à condition que le MCO présente un meilleur rendement et puisse montrer un visage séduisant pour gagner et en espérant récupérer les blessés, notamment, Temimi et l'attaquant Benayad. Le MCO doit gagner pour essayer de s'éloigner le plus loin possible des deux derniers, l'USS et l'ESBA.

L.Nacer



Lundi 27 Novembre 2023

INDONÉSIE :

**Le plus grand volcan de boue du monde divise les experts**

Le 29 mai 2006, de l'eau, du gaz et de la boue à 60°C surgissent en geyser d'un réseau de fissures souterraines s'étendant sur 1,5 kilomètre, dans le district indonésien de Sidoarjo, situé dans l'est de la grande île indonésienne de Java. Le débit devient rapidement énorme : jusqu'à 180 000 mètres cubes de boue par jour, l'équivalent d'une soixantaine de piscines olympiques.

**La maison natale d'Adolf Hitler bientôt transformée en poste de police**

Il a été décidé de ne pas en faire un lieu de mémoire afin d'éviter que l'endroit où est né Adolf Hitler le 20 avril 1889 et où il a vécu ses premières années ne devienne un lieu de pèlerinage néonazi. Le chantier pour transformer la maison natale d'Adolf Hitler en poste de police commencera en octobre.

**Les ossements d'un alpiniste britannique disparu en 1971 découverts en Suisse**

Les experts ont mis une année pour identifier l'identité du disparu retrouvé, à la faveur de la fonte des glaces. Des ossements humains découverts l'an dernier dans les Alpes suisses sont ceux d'un alpiniste britannique porté disparu depuis plus de 50 ans, a annoncé jeudi 31 août la police.

BIRMANIE:

**Un groupe d'insurgés prend le contrôle d'un important poste frontière avec la Chine**

Un groupe d'insurgés d'une minorité ethnique en Birmanie a pris le contrôle d'un lucratif poste frontière qui sépare le pays de la Chine, ont déclaré dimanche les médias locaux et une source de sécurité, cités par l'AFP. Une offensive menée par l'Armée de l'Alliance démocratique nationale de Birmanie (MNDAA), l'un des trois groupes insurgés, a pris le contrôle du poste frontière de Kyin San Kyawt, a indiqué un média local affilié au groupe.

**Mort d'un collégien après la vaccination contre le papillomavirus**

L'enquête administrative ouverte après la mort fin octobre d'un collégien qui a fait un malaise puis une chute après avoir été vacciné contre le papillomavirus près de Nantes, n'a pas relevé de «dysfonctionnement sur l'organisation de la campagne de vaccination», selon l'Agence régionale de santé (ARS).

**Un ver vivant retiré du cerveau d'une Australienne de 64 ans**

Une Australienne de 64 ans se plaignait de pertes de mémoire et de dépression. La raison : elle avait un ver vivant de 8 centimètres dans son cerveau. Un ver vivant de 8 centimètres retiré d'un cerveau humain, les neurochirurgiens du monde entier n'avaient encore jamais vu cela.

CORÉE DU SUD :

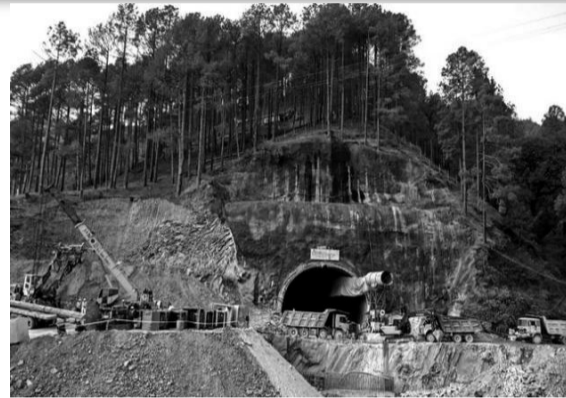
**Démission du chef du renseignement**

Le chef du renseignement sud-coréen, Kim Kyou-hyun, a démissionné dimanche, a rapporté l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, en pleine montée des tensions avec la Corée du Nord voisine à propos du nucléaire et des programmes de missiles. Deux autres hauts responsables du NIS ont également démissionné, a ajouté l'agence.

INDE :

**De nouveaux équipements pour libérer les 41 ouvriers piégés dans un tunnel**

De multiples obstacles ralentissent les opérations de sauvetage depuis l'effondrement partiel du tunnel en construction de Silkyara, le 12 novembre, dans l'État himalayen de l'Uttarakhand. 41 ouvriers y sont coincés depuis 14 jours. L'armée indienne a acheminé dimanche, sur le site d'un tunnel en partie effondré dans l'Himalaya, de nouveaux équipements « essentiels » pour poursuivre les opérations complexes qui se déroulent désormais sur trois fronts afin d'en sortir 41 ouvriers piégés depuis quatorze jours. L'armée de l'air indienne a déclaré dimanche s'être « empressée » d'envoyer un troisième chargement d'équipements face aux multiples obstacles qui ralentissent les opérations de sauvetage depuis l'effondrement partiel du tunnel en construction de Silkyara, le 12 novembre, dans l'État himalayen de l'Uttarakhand.



**Une découpeuse plasma pour passer les derniers obstacles**

Les responsables des secours devraient désormais disposer



d'une découpeuse plasma qui doit permettre d'éliminer les épaisses poutres métalliques et véhicules de construction qui font obstacle au forage et à l'insertion d'un large tube par lequel les ouvriers pourraient retrouver la liberté.

**Séisme de magnitude 5,4 au large de Taïwan**

Un séisme de magnitude 5,4 s'est produit dimanche au large de la côte est de Taïwan, a annoncé le bureau météorologique de l'île. La secousse a été ressentie dans la capitale Taipei, où des bâtiments ont brièvement tremblé, mais aucun dégât n'a été signalé. L'épicentre du séisme était situé à 22,4 km de profondeur, a indiqué le bureau météorologique.

**Quatre morts dans l'accident d'un petit avion en Autriche**

Les corps de quatre personnes ont été retrouvés après le crash d'un petit avion dans l'ouest de l'Autriche, a annoncé samedi la police autrichienne. L'avion s'est écrasé en mi-journée près de Gruenau im Almtal, en Haute-Autriche, a-t-elle précisé. Une opération de recherche à grande échelle avait été lancée après la découverte de débris d'avion dans une zone montagneuse recouverte de neige. Les quatre victimes n'ont pas encore pu être identifiées. D'après le site Internet Aviation Safety Network, il pourrait s'agir d'un monomoteur Rockwell Commander 112B, qui avait décollé de l'aéroport de Pribram, en République tchèque, et se dirigeait vers Medulin, en Croatie, selon l'agence de presse autrichienne APA. kym/pvh/cm/thm



MEXIQUE :

**Libération de trois journalistes enlevés dans le Sud**



Trois journalistes qui avaient été enlevés dans l'État mexicain de Guerrero (Sud) ont pu être libérés, a annoncé le parquet de cet État où sévit la violence du crime organisé. Les journalistes -Silvia Nayssa

Arce, Alberto Sánchez et Marco Antonio Toledo- ont été libérés grâce au «renforcement des opérations de recherche et au déploiement des autorités» locales et fédérales, a expliqué samedi dans un communiqué le parquet de l'État de Guerrero. La libération des journalistes «a été confirmée après l'obtention (par le parquet) d'une preuve de vie et l'audition des victimes», ajoute le communiqué. Le parquet a également confirmé la libération de Guadalupe Denova, épouse de l'un des journalistes libérés, Marco Antonio Toledo.

CARNET

**L'ancien journaliste à l'APS Djamel Eddine Bouatta n'est plus**

L'ancien journaliste à l'agence Algérie presse service (APS), Djamel Eddine Bouatta, est décédé à l'âge de 76 ans, a-t-on appris samedi auprès de ses proches. Né en 1947, le défunt était journaliste à l'APS où il a occupé plusieurs responsabilités et a été correspondant de l'agence à Rome. Il a également travaillé pour le journal El Moudjahid, l'hebdomadaire Révolution Africaine, et pour certains journaux et organes de presse nationaux privés.

SIERRA LEONE :

**Attaque contre une armurerie à Freetown, couvre-feu national**

Des individus ont tenté de forcer une armurerie militaire dimanche matin dans la capitale sierra-léonaise Freetown et ont été repoussés, a indiqué dans un communiqué le gouvernement qui a annoncé un couvre-feu national immédiat. Des témoins ont rapporté à un correspondant de l'AFP entendre des coups de feu et des détonations dans le quartier de Wilberforce, où l'armurerie aurait été attaquée.

FRANCE:

**3 morts dans un immeuble insalubre à Stains**

Trois femmes sont mortes et huit autres personnes, dont un enfant en «urgence absolue», ont été blessées. Ces familles devaient être évacuées après l'adoption d'un arrêté de mise en sécurité de l'immeuble. «J'ai entendu des cris, je me suis mise à ma fenêtre et j'ai vu les flammes et des gens qui appelaient à l'aide.»

**Un fossile rare découvert en Chine**

Un fossile rare datant du début du Crétacé (il y a environ 125 millions d'années) a remis en question toutes les idées reçues des scientifiques sur la façon dont les mammifères ont survécu à la présence des dinosaures.

**RUINÉ APRÈS SON PROCÈS: Benjamin Mendy, obligé de vendre son manoir en Angleterre**

Selon une information du média The Sun, Benjamin Mendy, après son procès pour viols et agression sexuelle, devrait plus de 920 000 euros à l'administration fiscale britannique, l'obligeant à vendre sa grande villa située à Prestbury en Angleterre. En août 2022, Benjamin Mendy, international français et ex-joueur de Manchester City, comparait devant le tribunal de Chester pour des accusations de viols, tentative de viol et agression sexuelle.

**SCANDALE AU ROYAUME-UNI: Charles III accusé de s'enrichir grâce aux morts**

Le roi d'Angleterre Charles III assurait reverser à des associations l'argent des défunts sans héritiers, dans le duché de Lancaster. Il en empochait en réalité la plus grande partie. Il promet de se racheter par des investissements « éthiques ». Refaire la toiture d'un cottage, remplacer la chaudière d'une maison de vacances, changer les portes de ses nombreux domaines agricoles... On n'image pas les frais que doit assumer ce pauvre Charles III.